



● INAUGURATION DU 3^E COURT DE TENNIS



● DOSSIER SPÉCIAL
COMPRENDRE LES
RÈGLES D'URBANISME

PAGE
6

Non les collectivités locales n'ont aucun lien avec la situation du pays.



Chères Feytiacoises, chers Feytiacois,

L'actualité nationale des quatre derniers mois a été particulièrement riche dans notre pays avec de belles épreuves lors des jeux olympiques qui nous ont fait oublier pendant quelques semaines la situation politique désastreuse de notre pays, incapable de former un gouvernement pendant plusieurs mois.

Les français à travers les élections européennes et législatives ont exprimé nettement leur mécontentement envers la politique menée ces dernières années.

La nomination d'un nouveau gouvernement a permis de mettre en évidence la situation catastrophique des finances de notre pays que j'avais personnellement annoncée depuis plusieurs mois. Incapable d'assumer leur déroute certains ministres accusent les collectivités locales de cette situation.

Le premier ministre demande même une commission d'enquête appuyée par la présidente de l'assemblée nationale pour analyser ce dérapage.

Non les collectivités locales n'ont aucun lien avec la situation du pays. Les maires notamment s'insurgent contre ce mensonge d'état scandaleux et d'une lâcheté sans précédent. Ils votent des budgets équilibrés et leur dette est maîtrisée car les élus locaux ont le bon sens et la connaissance de leur territoire. Ils sont au contact des français et connaissent leurs besoins.

Partout nous nous sommes mobilisés pour lutter contre la COVID, partout nous essayons de lutter contre les déserts médicaux lâchés par l'État. Si nos dépenses augmentent et nos recettes diminuent, c'est à cause des lois votées à l'assemblée nationale qui ont mis à mal nos finances, en nous imposant chaque année de nouvelles dépenses obligatoires (normes, charges sociales, inflation record...).

À Feytiat nous avons malgré tout continué en 2024 à proposer de nouveaux équipements, nous avons poursuivi notre politique publique et gratuite dans de nombreux domaines pour créer un environnement qui permet le bien vivre ensemble pour toutes les générations. C'est dans ce sens que nous aborderons le budget 2025...

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 13 janvier 2025, pour la présentation des vœux de la municipalité à l'espace culturel Georges-Brassens.

Bien cordialement

Gaston CHASSAIN

Maire de Feytiat

Vice-Président de Limoges Métropole



zoom sur...

- Inauguration de la halle de tennis
- Développement durable : mise en place de panneaux photovoltaïques
- Cérémonie de vœux de la municipalité : 13 janvier 2025



sommaire

- 02 ● ÉDITO
- 04 ● ÉVÈNEMENTS
- 06 ● DOSSIER SPÉCIAL
COMPRENDRE
LES RÈGLES D'URBANISME
- 12 ● VIE MUNICIPALE
- 20 ● VIE PRATIQUE
- 24 ● VIE SOCIALE
- 25 ● ENFANCE & JEUNESSE
- 31 ● VIE ÉCONOMIQUE
- 34 ● VIE CULTURELLE
- 40 ● VIE ASSOCIATIVE
- 54 ● TRIBUNES POLITIQUES
- 55 ● CONTACTS

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE FEYTIAT

Directeur de la publication : Gaston CHASSAIN

Rédactrice en chef : Christine SEGUY

Crédits photographiques : Ville de Feytiat / Associations communales / Communauté Urbaine Limoges Métropole / Adobe stock / STCLM / Pixabay / Dimitri Niossobantou / Madrange - Alexandre Blet

Maquette et création graphique : Iti Communication, 0555 042019

Impression : APCL, 0555 311818

Diffusion : Diffusion par la municipalité de Feytiat

Parution : Octobre 2024

Tirage : 3600 exemplaires

RENCONTRE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Le 5 juillet 2024, Gaston Chassain, maire et Laurent Lafaye 1^{er} adjoint en charge des écoles et l'équipe municipale réunissaient l'équipe pédagogique de l'école élémentaire et maternelle. L'occasion de remercier les enseignants sur le départ, à savoir : Laurianne Lupinacci, Gaëlle Parot, Emma Faure et Agathe Lemmet. Sont absentes sur la photo ci-contre, Mesdames Gerbaud, Léger et Bros.

Merci Mesdames pour votre investissement auprès des écoliers de Feytiat !



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DE LA RÉSISTANCE

La cérémonie commémorative des **combattants de la Libération** a eu lieu le dimanche **18 Août 2024**.

Monsieur Laurent Lafaye, 1^{er} Adjoint, représentant Monsieur le Maire, et Michel Villegier, représentant des Anciens Combattants ont déposé une gerbe au Monument aux morts. Ils ont rendu hommage au cimetière aux **résistants François Mourioux et Mathurin Cruzil**, morts pour la France le 7 Août 1944 à Blond, ainsi qu'à **Pierre Lacorre et Guy Suidureau** morts pour la France en Algérie.

Ensuite nous sommes allés à la Stèle de Plaisance, où nous avons rendu hommage aux **6 résistants tombés le 17 Août 1944**, qui se sont sacrifiés pour notre Liberté face aux mitrailleuses allemandes.

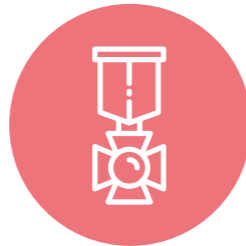
1944 - 80 ans ! Cet événement majeur de la seconde guerre mondiale, que fut la **libération de la France**, par son Armée aux côtés des Alliés et par l'héroïsme de la Résistance.

En ce jour de recueillement, je tiens à rappeler l'hommage que leur rendit le général de Gaulle, en évoquant leur sacrifice, il déclara *"En rendant le dernier soupir, vous avez dit "Vive la France"*.

Après le dépôt d'une gerbe, en présence de Michel Rouzier, Président départemental de l'ANACR, nous avons observé une minute de silence. Le chant « des partisans » et « la Marseillaise » ont retenti en présence des élus, de nombreux assistants et de 20 Porte-drapeaux.

Monsieur Alexandre Bremaud a rappelé l'importance de rendre hommage à ceux qui ont lutté et qui sont tombés pour la France.

A la fin de la cérémonie, les personnalités présentes ont salué les porte-drapeaux et l'assemblée.



Michel VILLEGER
Comité d'entente
des Anciens Combattants



FÊTE DES ASSOCIATIONS

Le samedi 7 septembre, la municipalité réunissait les associations communales autour de l'espace culturel Georges-Brassens. Plus de **30 associations** étaient présentes pour accueillir le public et proposer des animations autour de leurs activités respectives.

Une collecte de sang était également organisée par l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Feytiat, avec la participation inédite de la **mascotte Globulon**.

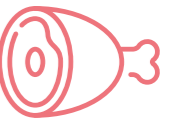


ANNIVERSAIRE DE L'ENTREPRISE MADRANGE

À l'occasion du centenaire de la marque Madrange et du quarantième anniversaire du site de production feytiacois, l'entreprise ouvrait ses portes aux familles des salariés et partenaires de l'entreprise, le 27 septembre dernier. Un moment de partage pour mettre en lumière leur savoir-faire et valoriser leurs équipes.



RECORD DU MONDE : réalisation du plus long sandwich jambon beurre (100m), homologué par huissier.



DOSSIER SPÉCIAL

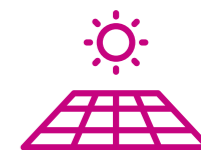
COMPRENDRE LES RÈGLES D'URBANISME

L'URBANISME EST SOUVENT PERÇU COMME COMPLEXE ET LES HABITANTS ONT BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT DANS LEUR PROJET DE RÉNOVATION, D'AMÉNAGEMENT OU DE CONSTRUCTION.

Aussi nous avons décidé de consacrer ce dossier aux procédures administratives qui encadrent les règles d'urbanisme sur le territoire. Vous y trouverez des réponses aux questions récurrentes que vous vous posez, en tant que propriétaire ou futur acquéreur. L'objectif est de vous offrir un guide pratique, qui vous accompagnera au mieux dans vos démarches administratives, tout en veillant à préserver le cadre de vie et l'équilibre urbain de notre commune. Avant de démarrer votre projet de construction ou de rénovation, il est essentiel de vous familiariser avec les règles d'urbanisme qui encadrent vos travaux. Ces règles définissent ce qui peut ou ne peut pas être fait sur un terrain ou un bâtiment en fonction de sa localisation et de ses caractéristiques.

Elles permettent de garantir un développement harmonieux du territoire, en prenant en compte des critères d'esthétique, de sécurité, d'environnement et de cohérence avec le cadre bâti existant.

QU'EST-CE QUE L'URBANISME ?



L'urbanisme désigne l'ensemble des pratiques et des règles visant à organiser l'aménagement des espaces publics et privés, des infrastructures et des habitations sur un territoire donné.

L'objectif est d'assurer un **développement durable, équilibré et fonctionnel de la commune tout en respectant les aspects patrimoniaux, environnementaux et sociaux**. En France, l'urbanisme est encadré par plusieurs documents légaux, à commencer par le Code de l'urbanisme, qui fixe les grands principes à respecter en matière de planification et de gestion du sol. Parmi les outils majeurs permettant de traduire ces principes, figure le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU est un document de planification qui définit les règles de construction et d'aménagement pour l'ensemble du territoire. C'est un outil essentiel pour planifier et organiser le développement urbain à moyen et long terme. Il se compose de plusieurs éléments :

- **Un rapport de présentation** qui dresse un diagnostic du territoire et explique les choix faits pour le futur développement.
- **Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** qui fixe les grandes orientations d'aménagement à suivre.
- **Des plans de zonage** qui découpent le territoire en zones avec des règles spécifiques à chacune d'elles.
- **Un règlement** qui détaille les règles applicables dans chaque zone en termes de construction, de hauteur, d'implantation des bâtiments, etc...



VERS UNE TRANSFORMATION AVEC LE PLUI

"Si à ce jour, Feytiat répond au cadre réglementaire du PLU, établi en 2012, la commune bénéficiera d'une vision plus large en devenant partie intégrante du PLU Intercommunal. L'objectif est de partager une stratégie cohérente en matière d'aménagement du territoire pour mieux coordonner les projets de développement urbain, tout en préservant les spécificités locales. C'est un outil stratégique qui va bien au-delà du simple cadre réglementaire, qui répond aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Ce dernier est en cours de construction avec les services de Limoges Métropole et les communes membres, et devrait aboutir à l'horizon 2028-2029. En attendant, une plateforme participative vous permet de suivre l'avancée du projet et propose également des ateliers participatifs auxquels vous pouvez vous inscrire : <https://plui.limoges-metropole.fr>

Des registres sont également à votre disposition dans votre mairie et au siège de Limoges Métropole.

Avec la révision du PLUI, Feytiat se prépare ainsi à répondre aux défis de l'urbanisme contemporain, tout en s'inscrivant dans une dynamique intercommunale avec Limoges Métropole."



NICOLAS BALOT,
adjoint délégué au développement durable et à l'urbanisme

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

Lorsqu'un projet de construction, d'aménagement ou de rénovation est envisagé, il est souvent nécessaire de faire une demande auprès de la mairie afin de respecter les règles d'urbanisme locales.

Pour vous aider dans votre projet, nous avons élaboré un schéma synthétique qui reprend les différentes autorisations auxquelles vous êtes soumis, en fonction de la nature et de l'envergure des travaux.

AMÉNAGEMENT DES COMBLES OU CHANGEMENT DE DESTINATION

Déclaration aux impôts

CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

Non couverte/couverte

- Bassin $\leq 10 \text{ m}^2$: aucune formalité*
- Bassin $\leq 100 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- Bassin $> 100 \text{ m}^2$: permis de construire

Couverte

Hauteur $> 1,80 \text{ m}$: permis de construire

COUPE OU ABATTAGE D'ARBRES

Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé/inscrit

RAVALEMENT DE FAÇADE

Déclaration préalable

CREATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT, LUCARNE

Déclaration préalable

TOITURE

Déclaration préalable

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Déclaration préalable

TERRASSE NON COUVERTE

- Sans surélévation : aucune formalité*
- Surélévation $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité
- Surélévation $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- Surélévation $> 40 \text{ m}^2$: permis de construire

ABRI DE JARDIN (APPENTIS, ANNEXES...)

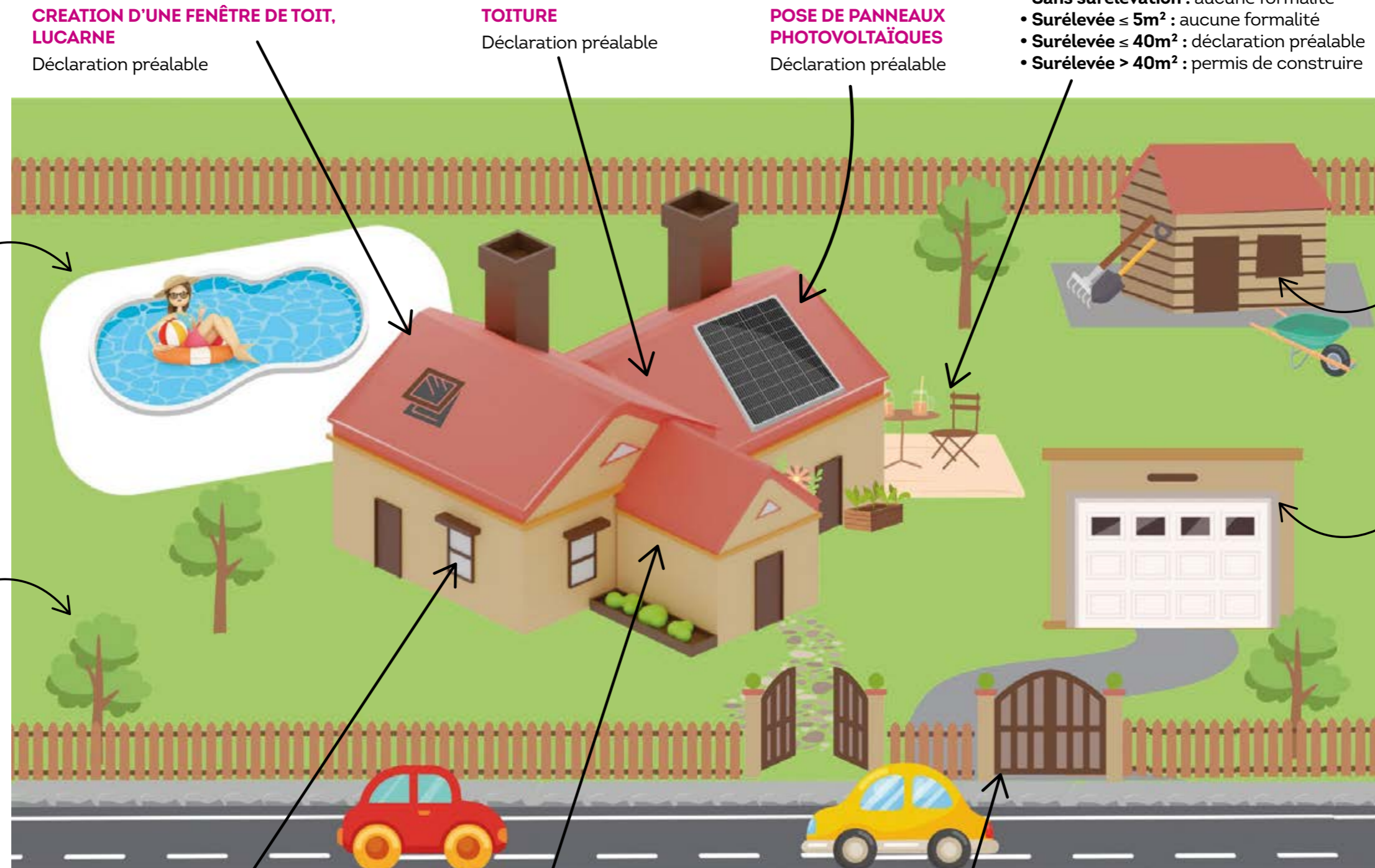
- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité
- $\leq 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- $> 20 \text{ m}^2$: permis de construire

CONSTRUCTION D'UN GARAGE

- 5 m^2 : aucune formalité
- $\leq 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- $> 20 \text{ m}^2$: permis de construire

CARPORT

- $\leq 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- $> 20 \text{ m}^2$: permis de construire



FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE

Création ou changement : déclaration préalable

EXTENSION

- $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable**
- $> 40 \text{ m}^2$: permis de construire**

PORTAIL ET CLÔTURE

Déclaration préalable

VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité
- $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable**
- $> 40 \text{ m}^2$: permis de construire**

*Sauf périmètre SPR (Site Patrimonial Remarquable) ex ZPPAUD

**Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service Urbanisme)

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Est une autorisation indispensable pour les projets de grande ampleur (construction d'une maison individuelle, d'une extension de + de 40m², surélévation d'un bâtiment...). Pour l'obtenir, il est nécessaire de déposer un dossier détaillé en mairie, comprenant des plans de masse, des plans de façades, une notice descriptive, etc... Il sera ensuite instruit par les services de Limoges Métropole. Son délai d'instruction varie de 2 à 3 mois selon les spécificités.

LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Concerne les projets de plus petite envergure, (création d'annexe ou d'une terrasse, changement d'huissières, pose de panneaux photovoltaïques...). Le dossier à fournir est moins détaillé et le délai d'instruction est plus court (1 à 2 mois).

AUTRES DÉMARCHES SPÉCIFIQUES...

Outre les autorisations de travaux classiques, d'autres démarches peuvent être nécessaires en fonction de la localisation et la nature de votre projet, comme le **permis de démolir, une autorisation de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)** de la Haute-Vienne si vous êtes situé en secteur protégé. Vous pouvez également être soumis à des **réglementations thermiques et environnementales** en vigueur (RE 2020), pour la construction de bâtiments neufs, mais votre architecte ou constructeur saura vous guider sur tous ces aspects.

**LES DIFFÉRENTS TYPES DE ZONAGE**

Le PLU divise le territoire en plusieurs zones, chacune soumise à des règles spécifiques.

Il est crucial de connaître la zone dans laquelle se situe votre bien avant de commencer un projet, car les règles varient selon ces zonages. Voici les principales catégories :

ZONES U (ZONE URBAINE)

Il s'agit des zones déjà urbanisées ou en cours d'urbanisation. Elles sont souvent destinées à accueillir de nouvelles constructions ou rénovations. Les règles sont ici souvent moins contraignantes, mais elles doivent tout de même respecter des critères d'intégration dans le bâti existant. Elles correspondent au bourg et aux villages importants, comme Crézin, le Ponteix, Moissac, la Plagne, le Mas Gauthier, Crouzeix, Imbourdeix...

ZONES AU (ZONE À URBANISER)

Ces zones sont destinées à accueillir des projets de développement futur, mais elles ne sont pas encore totalement viabilisées. Les constructions y sont soumises à des règles spécifiques qui peuvent différer selon que la zone est immédiatement constructible (AU1) ou doit atteindre un certain niveau d'équipement (AU2). On retrouve ces zones proches du bourg, de la zone d'activités économiques ou des villages.

Les zones U et AU représentent 31.4 % du territoire communal.

ZONES N (ZONE NATURELLE)

Ces zones sont dédiées à la protection des espaces naturels et englobent la plupart des bois et forêts. Les constructions y sont strictement limitées, souvent réservées à l'agriculture ou à des activités en lien avec la nature. Elles représentent 34 % du territoire communal et correspondent aux secteurs les plus sensibles : vallée de la Valoine, versants de la vallée de l'Auzette, vallées des ruisseaux affluents et vallons secondaires...

ZONES A (ZONE AGRICOLE)

Ces zones sont réservées aux activités agricoles. Les constructions non liées à l'exploitation agricole y sont généralement interdites afin de préserver les terres agricoles. Elles représentent 34.6 % du territoire communal.

L'ensemble de ces documents est consultable au service urbanisme et sur le site Internet de la ville www.ville-feytiat.fr en rubrique Vie pratique et urbanisme.

**LES PRINCIPALES ÉTAPES DE VOTRE DOSSIER D'URBANISME**

1 - J'AI UN PROJET, je me renseigne auprès du service Urbanisme de la mairie pour savoir quel type d'autorisation il me faut.

2 - JE DÉPOSE MON DOSSIER en mairie ou directement sur www.geopermis.fr
> Je reçois un récépissé de dépôt avec un numéro de dossier à conserver.

3 - LE DOSSIER EST ENVOYÉ au Service Autorisation du Droit des Sols de la Communauté Urbaine Limoges Métropole (service instructeur).

4 - LE SERVICE ADS DE LIMOGES MÉTROPOLÉ VÉRIFIE si le dossier est complet.

> Si le dossier s'avère incomplet, il demande les pièces manquantes au maître d'ouvrage et rappelle le délai d'instruction.

> Si le dossier est complet, il instruit le dossier en procédant aux consultations de divers concessionnaires si besoin (assainissement, voirie...) et en s'appuyant sur le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

La commune procède aux consultations des concessionnaires de l'eau potable et de l'électricité (VGB, ENEDIS), de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) etc..., si nécessaire.

5 - LE SERVICE ADS TRANSMET ses conclusions au Maire et lui propose une décision.

> Le maire signe l'arrêté municipal de l'acceptation ou non de la demande d'autorisation et en informe le maître d'ouvrage par voie postale.

> Je peux alors commencer mes travaux et afficher l'autorisation sur mon terrain de manière visible durant toute la durée du chantier !

6 - Je transmets ensuite ma Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) (uniquement pour les permis de construire) en 3 exemplaires au service de l'Urbanisme de la mairie.

7 - À la fin du chantier, je dépose ma Déclaration Attestant de l'Achèvement et de la Conformité des travaux (DAACT) en 2 exemplaires pour une déclaration préalable, ou en 3 exemplaires pour un permis de construire (+ RE 2020 pour les bâtiments à usage d'habitation, les bureaux etc...)

LA COMPRÉHENSION DES RÈGLES D'URBANISME ET DES DÉMARCHES À SUIVRE EST UNE ÉTAPE CRUCIALE POUR RÉUSSIR TOUT PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION DANS UNE COMMUNE.

En vous familiarisant avec les documents d'urbanisme locaux, comme le PLU, et en vous assurant de respecter les zonages et les autorisations nécessaires, vous pourrez éviter des complications et contribuer à un développement harmonieux de votre territoire.

N'hésitez donc pas à vous rapprocher de votre mairie pour obtenir des conseils adaptés à votre situation. Le service urbanisme découle de la Direction des Services Techniques (DST), dont l'entrée des bureaux est située côté parking Place de Leun (Espace culturel Georges-Brassens).

La DST peut également répondre à vos demandes en matière de voirie (signalisation de problème d'éclairage public, nids de poule...) gestion du cimetière (vente de concessions, columbarium...) et espaces verts (signalisation problème de végétation proche de la voie publique, chemins de randonnées...).

Tanita, Stéphanie, Tiphany et Grégory (de d. à g. sur la photo) vous accueillent à la Direction des Services Techniques :

• **Lundi : 8h30-12h / 14h30-18h**

• **Mardi et jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h**

• **Mercredi et vendredi : 8h30-12h / Après-midi sur rdv**

05 55 48 43 32 - urbanisme@ville-feytiat.fr



VISITE PRÉFECTORALE

UN ÉCHANGE FRUCTUEUX AU CŒUR DE LA COMMUNE



Lundi 5 août 2024, Laurent Monbrun, secrétaire général de la Préfecture de Haute-Vienne et sous-préfet de l'arrondissement de Limoges, était en visite officielle sur la commune de Feytiat.

Cette rencontre, inscrite dans le cadre des relations de proximité que le représentant de l'État souhaite entretenir avec les communes, a permis de faire le tour de la commune et évoquer les projets d'importance*.

Accueilli en salle des mariages de l'hôtel de ville par le maire de Feytiat, Gaston Chassain, une partie de l'équipe municipale et des responsables de services, Laurent Monbrun a pu s'imprégner des réalités locales à travers une visite de la commune et ses infrastructures clés, notamment :

- Visite du **Festival International du Pastel** à l'espace culturel Georges-Brassens, en présence des bénévoles de l'organisation et de la responsable du service culturel, Marylin Clavaud.
- Présentation de l'**Ehpad de Feytiat** et des travaux en cours de réalisation.
- Visite du **centre de Loisirs des Bruges**, pour lequel un projet de reconstruction est à venir, par Catherine Goudoud adjointe en charge de l'action sociale et de la jeunesse.
- Visite d'équipements sportifs majeurs, réalisés avec l'aide de l'État : **complexe sportif Roger-Couderc et halle de tennis sur le site Pierre-Lacore**,

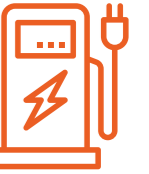
• Visite des **sites naturels du Moulin de la Vergne** (jardins familiaux, potager municipal, éco-pâturage, forêt de l'an 2000, sentier de randonnée autour de l'étang...) et des **étangs de Crouzeix**, par Nicolas Balot, adjoint en charge du développement durable et de l'urbanisme et Gilbert Rousseau, adjoint en charge de l'économie.

• Visite de la **zone d'activités des Portes de Feytiat**, pour laquelle les problématiques de densité de trafic et de sécurisation routière, notamment au-niveau des échangeurs 35 et 36 et de la zone commerciale de Crézin ont été soulevées.

* Une première visite préfectorale avait déjà eu lieu le 29 mars dernier, au-cours de laquelle une présentation des atouts et enjeux de la commune avait été présentée au Préfet de la Haute-Vienne, M. François Pesneau, et au sous-préfet M. Laurent Monbrun. A lire dans l'édition précédente de votre magazine.



MISE EN SERVICE DE LA PREMIÈRE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE SUR LA COMMUNE



La première borne de recharge pour véhicules électriques sur la commune a été mise en service le 8 juillet dernier sur la commune.

Cette installation est réalisée par Limoges Métropole, en partenariat avec les services de la commune de Feytiat et le partenaire IZIVIA, filiale du groupe EDF, qui supervise le projet.

A cette occasion, une démonstration technique autour de la borne a été réalisée par Julien Bertrand, chef de projet chez Izivia, en présence de Laurent Lafaye, 1er adjoint, Nicolas Balot et Jean Marie Mignot, adjoints en charge du suivi du dossier.

Installée Rue d'Alsace, cette borne permet le rechargement de deux véhicules en simultané, avec une prise à charge accélérée (24 KW - 1h30 à 2h pour une charge complète) et une prise à charge lente (22 kW - 4h pour une charge complète).

Simple et rapide d'utilisation, la borne est facile d'accès. Son emplacement dans un quartier résidentiel du centre ville, facilite l'accès aux véhicules électriques pour les personnes qui vivent en logements sans garage, qui travaillent sur le secteur ou des personnes de passage sur la commune.

DE NOUVELLES BORNES PROCHAINEMENT...

Une autre borne similaire est en cours d'installation place Croix des Rameaux et devrait être mise en service d'ici la fin de l'année. Un projet de borne à charge rapide (20 à 30 minutes) est également à l'étude.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le jeudi 26 septembre dernier, Gaston Chassain Maire et Vice-Président de Limoges Métropole et l'équipe municipale accueillait les nouveaux habitants de la commune, autour d'un échange convivial, en salle du Pastel.

L'occasion de présenter la ville, ses services, ses infrastructures, mais surtout de dialoguer entre élus, agents et administrés.

Une trentaine de participants a répondu à l'invitation de la municipalité. Parmi eux, on retrouvait de jeunes familles séduites par la diversité des équipements municipaux, comme de jeunes retraités, venus pour se rapprocher de leurs enfants travaillant sur le territoire de Limoges Métropole.

Grâce à cet événement, la ville de Feytiat renforce sa dynamique d'accueil, en veillant à ce que chaque nouvel habitant puisse dialoguer avec l'équipe municipale.



LA MUNICIPALITÉ POURSUIT SON ACTION ÉCOLOGIQUE PAR LA MISE EN PLACE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Dans le cadre de son engagement pour le développement durable, la municipalité de Feytiat poursuit son action vers la transition écologique.

En 2023, une première centrale photovoltaïque a recouvert la toiture de la maison de l'enfance et permet aujourd'hui de produire sa propre électricité pour les besoins de la structure. C'est désormais au tour du site de la mairie de bénéficier de panneaux photovoltaïques, afin d'alimenter l'espace culturel Georges-Brassens, la salle polyvalente Pierre-Louis, le Centre Technique Municipal et l'hôtel de Ville. Suite à la mise en service effective de l'équipement, le 25 septembre dernier, Gaston Chassain, Maire et Nicolas Balot, adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux, accompagnés par Marylène Verdeme, Gilbert Rousseau et les services techniques, se sont rendus sur le site de production afin de réaliser un point technique et apprécier les premiers rendements.

INVESTISSEMENT : 46 500 € TTC, subventions sollicitées auprès de l'Etat (fonds DSIL) et du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.
La production annuelle de ces 96 nouveaux panneaux est estimée à 42 500 kWh, ce qui permettrait de réaliser une économie d'énergie de près de 13 000 € annuel, au prix du kW actuel. L'opération devrait donc être amortie entre 3 à 5 ans, selon le taux d'ensoleillement.

Cette installation s'inscrit dans une démarche globale visant à **réduire l'empreinte carbone de la commune** tout en favorisant l'usage des énergies renouvelables.

Des études sont en cours pour développer de nouvelles installations de ce type sur d'autres sites communaux...



“FEYTIAT, VILLE SPORTIVE ET DYNAMIQUE” STÉPHANE OSTROWSKI LORS DE SON DISCOURS INAUGURAL DE LA HALLE DE TENNIS

Mercredi 2 octobre s'est déroulée l'inauguration des travaux de rénovation et d'extension de la halle de tennis.

Inauguration faite par **Gaston Chassain**, Maire de Feytiat et vice-président de Limoges Métropole, **François Pesneau**, Préfet de la Haute-Vienne, **Stéphane Ostrowski**, Conseiller Départemental, représentant le Président, **Dominique Decoux**, Vice-Présidente de la Fédération Française de tennis, **Emmanuel Perrin**, vice-président du club de tennis de Feytiat, en présence des élus locaux, notamment **Jean-Marie Mignot** et **Nicolas Balot**, adjoints en charge du suivi des travaux réalisés, des membres du tennis club, de l'architecte en chef **Franck Morin** de l'agence d'architecture Morin-Rouchère et des entreprises qui ont réalisés les travaux.



L'évènement a débuté par la traditionnelle découpe du ruban tricolore. Puis Monsieur **Pierre Lecomte-Chalet**, membre fondateur du club de tennis de Feytiat, a dévoilé la signalétique de la halle qui porte désormais son nom, eu égard à son investissement pour la discipline et son engagement pour les jeunes athlètes feytiacois.



UNE EXPOSITION INÉDITE ET ÉPHÉMÈRE SUR L'HISTOIRE DE LA RAQUETTE DE TENNIS

A l'issue des discours officiels, **Lionel Vincent**, artiste peintre féru d'histoire et de tennis, a présenté, pour l'occasion, sa collection privée de raquettes anciennes, témoin de l'évolution du matériel tennistique. L'exposition comportait plus de 200 modèles de raquettes anciennes, dont une quarantaine datant du siècle dernier. Les modèles présentés sont des répliques ayant appartenu aux athlètes qui ont gagné au moins un tournoi du Grand Chelem : Roland Garros, Wimbledon, Australie et US Open, partant de René Lacoste (Les Mousquetaires -1920) à Pete Sampras (2000).
La municipalité de Feytiat tient particulièrement à remercier Lionel Vincent pour sa gracieuse participation.



TRAVAUX RÉALISÉS

Pour faire face aux besoins du club de tennis et à la demande des usagers, la municipalité a procédé à la **construction d'un troisième court de tennis couvert**. Sa volumétrie vient s'intégrer aux deux terrains existants, avec une toiture à double pente et un bardage extérieur métallique accompagnés d'ouvertures en polycarbonate. Les deux anciens terrains présentant un état dégradé (fuites, fissures, problématique de condensation intensive...) ont également bénéficié d'une **rénovation globale afin de sauvegarder l'ensemble et d'uniformiser les trois terrains**. L'éclairage de l'ensemble a été réalisé en led, conformément aux normes de développement durable en vigueur.

INVESTISSEMENT : 1 028 000 euros HT (Dont 49,5 % pour la partie création, 43,7% pour la partie rénovation et le solde pour les frais de maîtrise d'œuvre et divers)

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES :

- Etat (fonds DETR) : 252 472 €, soit 25 %
- Conseil Départemental de la Haute-Vienne : 60 000 €, aide de 10 % plafonnée
- Fédération Française de Tennis : 30 000 €, soit 3 %

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Ces derniers mois, il a été constaté une augmentation du nombre de dépôts sauvages dans de nombreuses communes et la nôtre ne fait malheureusement pas exception : déchets verts, déchets ménagers, électroménagers, vêtements, meubles, pneumatiques...

Abandonner des ordures en pleine nature, ou dans des endroits non prévus à cet effet constitue **une atteinte directe à notre environnement, à la santé publique et au bien-être de chacun**. C'est également un **coût pour la collectivité** qui doit mobiliser des agents et des ressources publiques pour enlever les débris, les acheminer vers les centres de tri, nettoyer les espaces pollués... Sans oublier les **conséquences néfastes sur la faune et la flore**.

Situés en bordure de route, dans les fossés ou dans les bois, au pied des containers de tri, ou même au cœur de la zone d'activités, ces ordures sont des actes d'incivisme qu'il convient de stopper.

Cet article vise à sensibiliser les habitants et entrepreneurs de notre commune et des communes alentours aux dépôts illicites et à les encourager à utiliser les bacs de tri, les points de collecte ou à se déplacer en déchetterie.

Le cadre de vie de notre commune est l'affaire de tous !

Bien que des sanctions soient prévues par le Code pénal pour les auteurs de dépôts sauvages (allant de 135 € à 1500 €), nous appelons au civisme de chacun.



AU COEUR DU POTAGER MUNICIPAL



En 2021, la municipalité de Feytiat expérimentait un potager municipal pour approvisionner, en partie, le restaurant scolaire, sur les terres municipales du Ponteix.

Cette première expérience réussie, de nouvelles parcelles ont été cultivées sur le site du Moulin de la Vergne, afin d'augmenter la production.

2024, UNE RÉCOLTE ABONDANTE

Au printemps dernier, les agents des services techniques réalisaient les semences de pommes de terre, betteraves, tomates et autres variétés de légumes.

Si la météo de la saison estivale 2024 s'est montrée capricieuse, les récoltes se sont avérées généreuses : plus de 2 tonnes de pommes de terre, 300 kg de tomates, près de 300 courgettes, 250 oignons, mais aussi des poireaux, des courges, des concombres, des choux, des melons... Autant de produits de qualité qui viendront s'ajouter aux bons petits plats préparés par l'équipe du restaurant scolaire. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la municipalité de Feytiat de favoriser des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement. L'objectif est non seulement de fournir des produits sains aux enfants, mais aussi de **réduire l'empreinte carbone de la ville en privilégiant les circuits de proximité**. A noter qu'il s'agit d'une démarche additionnelle, à celle déjà entreprise par le restaurant scolaire qui est **labellisé Ecocert en cuisine***, et qui travaille avec un réseau de producteurs locaux et labellisés Bio.

* Le restaurant scolaire le Mistral est labellisé Ecocert en Cuisine, au niveau 3 carottes, depuis 2021. Ce label nécessite le respect d'un cahier des charges stricts et garantit aux écoliers une alimentation saine et équilibrée, dont 65 % d'achat de produits issus de l'agriculture biologique, 90 % de plats fait-maison, des fruits et légumes de saison, utilisation d'éco-détergents pour l'entretien des espaces...



Réunion de chantier à l'occasion de la récolte des pommes de terre, avec les agents du Centre Technique municipal et des élus en charge de la commission école.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS



SAUVEGARDE DU PIGEONNIER DU PONTEIX



- Désignation des travaux : déconstruction et reconstruction à l'identique du pigeonnier.
- Montant des travaux : 110 000 € TTC
- Calendrier : octobre 2024 à février 2025

RÉFECTION DE VOIRIE



- Désignation des travaux : réfection de voirie sur une section de la rue Marcel Talabot et renforcement des fossés pour assurer l'écoulement des eaux pluviales et canaliser la circulation.
- Maître d'ouvrage : Limoges Métropole
- Montant des travaux : 121 000 € TTC
- Calendrier : septembre 2024

LA SÉCURITÉ AU COEUR DES RÉALISATIONS

Samedi 12 octobre, deux projets d'aménagement et de sécurisation routière ont fait l'objet d'une inauguration commune à Feytiat : le quartier de la Plagne et la rue des écoles.

La cérémonie, orchestrée par **Gilles Bégout** Vice-Président de Limoges Métropole en charge de la voirie et **Gaston Chassain**, Maire de Feytiat et VP de Limoges Métropole, s'est déroulée en présence de **Marlène Laloge**, Conseillère départementale, **Isabelle Briquet** et **Christian Redon-Sarrazy** sénateurs, des élus de la commune, notamment **Laurent Lafaye** 1^{er} adjoint en charge des écoles, **Nicolas Balot** et **Jean-Marie Mignot** adjoints en charge des travaux, des techniciens qui ont suivi les projets, des entreprises qui ont réalisé les travaux, des habitants du quartier de la Plagne, du directeur de l'école élémentaire et conseiller régional **Thibault Bergeron**, des parents d'élèves et bien d'autres... Pour parvenir à ces réalisations, les collectivités ont mutualisé leurs compétences et leurs efforts pour répondre à la demande des usagers sur ces quartiers.



AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ÉCOLES

Le projet d'aménagement de la rue des écoles a permis de faciliter la circulation des bus et des vélos tout en renforçant la sécurité des piétons, en particulier celle des écoliers et de leurs parents aux abords de l'école. Les travaux se sont déroulés de juin à octobre 2023, avec des aménagements paysagers jusqu'au printemps 2024.

Travaux réalisés par Limoges Métropole : réaménagement de la voirie, création d'une piste cyclable, gestion des eaux pluviales intégrées, création de places de stationnement réservées aux taxis et transports scolaires, mise aux normes d'accessibilité... et aménagement paysager.

Coût des travaux : 432 000 € TTC

Travaux réalisés par la mairie : réaménagement du réseau d'éclairage public et changement par la technologie LED sous maîtrise d'œuvre SEHV

Coût des travaux : 32 028 € TTC, subventionnés par :

- SEHV : 14 000 €, soit plus de 43 %
- Conseil Départemental : 5 130 €, soit 16 %

Montant total de l'investissement : 464 000 € TTC (chiffre arrondi)



AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA PLAGNE

Réalisés entre novembre 2023 et avril 2024, les travaux réalisés sur le quartier de la Plagne ont permis de sécuriser la traversée du village pour les piétons et les cyclistes, afin de prévenir les accidents.

Ce projet faisait suite à une pétition lancée par les résidents du quartier de La Plagne et du lotissement de la Lande. Il a été élaboré en concertation avec eux lors d'une réunion publique, afin de forcer les automobilistes à réduire leur vitesse et créer une continuité piétonne.

Travaux réalisés par le SEHV : enfouissement des réseaux

Montant des travaux : 338 000 € TTC

Travaux réalisés par Limoges Métropole : mise en place de dispositifs de sécurité sur la chaussée (écluse, coussins berlinois, plateaux surélevés...), mise aux normes des quais de bus, gestion des eaux pluviales.

Coût des travaux : 358 000 € TTC

Travaux réalisés par la mairie de Feytiat : changement du réseau d'éclairage public par la technologie LED

Coût des travaux : 63 760 € TTC, subventionnés à hauteur de 5300 € par le Conseil Départemental

Montant total de l'investissement : 760 000 € TTC (chiffre arrondi)



Les aménagements réalisés dans le quartier de la Plagne et la rue des Écoles à Feytiat témoignent de **l'engagement des collectivités locales en faveur de la sécurité routière et du cadre de vie des habitants**. Grâce à une collaboration efficace entre le SEHV, la Communauté urbaine de Limoges Métropole et la mairie de Feytiat, ces projets répondent aux besoins des usagers tout en intégrant des **solutions écologiques et durables**. En mettant l'accent sur la sécurité et les mobilités douces, ces initiatives contribuent à faire de Feytiat une commune plus agréable et plus respectueuse de l'environnement, dans un **cadre urbain plus sécurisé**.

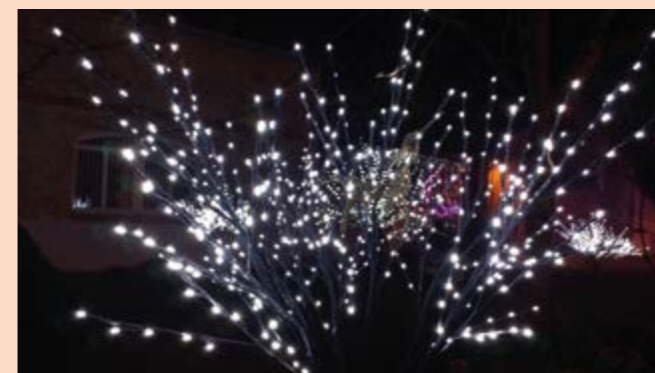
À VOS AGENDAS !



CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES - VENDREDI 20 DÉCEMBRE

Comme chaque année, le CMJ de Feytiat organise un concours des maisons illuminées. Les jeunes élus ont programmé cette visite le vendredi 20 décembre à partir de 18h jusqu'à 21h.

Vous pouvez aussi vous inscrire auprès du CMJ (non obligatoire) : cmj@ville-feytiat.fr ou 05 55 48 43 18



CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ - LUNDI 13 JANVIER

Gaston Chassain, maire de Feytiat et vice-président de Limoges Métropole, et les membres de l'équipe municipale, ont le plaisir de vous annoncer que la traditionnelle cérémonie des vœux, sera ouverte à tous les habitants de la commune. **Elle se tiendra le lundi 13 janvier à 18h30, à l'espace culturel Georges-Brassens**. Cette cérémonie, qui jusqu'à présent était principalement réservée aux acteurs économiques et associatifs, s'élargit pour permettre à l'ensemble de la population de venir partager ce moment important de convivialité et d'échange.



UNE OUVERTURE POUR UNE MEILLEURE COHÉSION CITOYENNE

« Il me semble essentiel, dans ce contexte gouvernemental de restriction des services publics de proximité, d'ouvrir cet événement à toute la communauté. Cela permettra à chacun de se retrouver, de partager nos aspirations pour l'année à venir et de renforcer le lien entre les habitants de Feytiat, les acteurs économiques, et les associations qui jouent un rôle clé dans notre ville ». Gaston Chassain.

A l'issue du discours de Monsieur le Maire et d'un temps musical offert par le Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse (CIMD), vous pourrez échanger autour du verre de l'amitié.

TÉLÉTHON : 6 ET 7 DÉCEMBRE 2024

Le Conseil Municipal des Jeunes de Feytiat participe encore activement cette année au Téléthon. La date officielle nationale du Téléthon est le 29 et le 30 novembre 2024, mais le CMJ de Feytiat a conservé les dates des **6 et 7 décembre 2024**. Un programme varié avec le soutien des associations de Feytiat.



VENDREDI 6 DÉCEMBRE

Le matin, ateliers sportifs au gymnase Chazalon concocté par les élèves des classes de CM2 pour l'école élémentaire, et randonnée l'après-midi.

- 17h : lancement des 24 heures de badminton avec le FCL Badminton au gymnase Chazalon
- 18h : lancement des illuminations de Noël, parc de la Mairie
- 18h30 : balade aux lampions organisé par le CMJ

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

- 9h30 : randonnée pédestre avec la retraite sportive
- 9h30 à 17h : stands de ventes du club du Mas Cerise et atelier de créations FCL dans le hall de Brassens.
- 10h à 12h : venez vous initier à la boccia avec le Foyer APF de FEYTIAT salle Pierre-Louis
- 13h30 à 15h : loto des enfants organisé par le CMJ salle Pierre-Louis
- 15h : spectacle LE BIBLIOTHÉCAIRE organisé par le service culturel de la mairie de FEYTIAT

À l'heure où a été édité ce magazine, le programme complet du téléthon n'était pas finalisé, merci de vous connecter au site internet de la ville de Feytiat ou de suivre l'actualité du CMJ sur Instagram : [cmj_feytiat](https://www.instagram.com/cmj_feytiat)

MARCHÉ DES 4 SAISONS : SAMEDI 25 JANVIER 2025

La municipalité de Feytiat vous propose son édition hivernale du marché des 4 saisons, de 8h à 13h, dans le parc de la mairie. Retrouvez de nombreux stands de producteurs et artisans locaux :



- Stands alimentaires : fruits et légumes, fromages, volailles, Cul-Noir, spécialités limousines, jus de pommes, charcuteries, miel, confitures, pâtisseries, vins, bières, pains...
- Stands de produits cosmétiques, artisanat d'art, horticulture, automobiles...
- des foodtrucks pour vous restaurer sur place.

... mais également des animations, à découvrir prochainement sur le site Internet et la page Facebook de la ville de Feytiat !

SANS OUBLIER LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE !

Tous les samedis matins sur la Place Croix des Rameaux, remplissez votre panier de produits frais : fruits & légumes, volailles, viande, fromage, oeufs...

LA TAILLE DES HAIES : RÈGLES ET BONNES PRATIQUES



La taille des haies est une tâche essentielle pour maintenir l'esthétique et la santé de votre jardin. Cependant, elle doit être effectuée en respectant certaines règles, notamment celles concernant la voie publique et les relations de voisinage.

POURQUOI TAILLER SES HAIES ?

Tailler ses haies permet de :

- Maintenir leur forme et leur densité.
- Favoriser une croissance saine en éliminant les branches mortes ou malades.
- Prévenir l'envahissement des espaces voisins ou de la voie publique.

LES RÈGLES DE TAILLE PRÈS DE LA VOIE PUBLIQUE

Lorsque vos haies bordent une voie publique, certaines règles doivent être suivies pour garantir la sécurité et le confort de tous :

- 1. Hauteur maximale** : selon le code de l'urbanisme, la hauteur des haies ne doit pas gêner la visibilité des automobilistes ou des piétons. En général, elle doit être inférieure à 2 mètres près des intersections et des passages piétons.
- 2. Propreté** : les déchets de taille ne doivent pas être laissés sur la voie publique. Il est important de les ramasser et de les éliminer correctement.
- 3. Accès libre** : les branches ne doivent pas empiéter sur les trottoirs ou les routes, permettant ainsi une circulation libre et sécurisée.

LES RÈGLES DE TAILLE VIS-À-VIS DES VOISINS

La bonne entente avec les voisins passe aussi par le respect des règles de jardinage. Voici quelques points clés :

- 1. Distance de plantation** : les arbres et haies doivent être plantés à une distance minimale de 50 cm de la limite séparative si la hauteur de plantation ne dépasse pas 2 mètres. Pour les haies dépassant cette hauteur, la distance doit être d'au moins 2 mètres.

2. Hauteur limite : en l'absence de réglementation locale spécifique, les haies plantées à moins de 2 mètres de la limite séparative ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur.

3. Entretien régulier : il est de la responsabilité du propriétaire d'entretenir ses haies pour éviter qu'elles ne causent des nuisances à ses voisins, telles que l'ombre excessive ou la chute de feuilles.

La taille des haies est plus qu'une simple tâche de jardinage. C'est un acte de **respect envers la communauté et les voisins**, encadré par des règles précises. En les respectant, vous contribuez à un **environnement plus agréable et harmonieux pour tous**.



LA FNATH 87 : UNE ASSOCIATION À L'ÉCOUTE DE SES ADHÉRENTS



Le 2 mars 2024, les sections FNATH de Feytiat et Panazol ont tenu leur assemblée générale. Un projet de fusion-absorption des sections FNATH de Feytiat et Panazol a ensuite été soumis aux voix et adopté à l'unanimité.

Ainsi, le conseil d'administration de la section FNATH de Feytiat - Panazol se compose désormais comme suit :

- **Présidente** : Marie-Pierre Ajuste
- **Vice-Président** : Gaston Chatard
- **Trésorière** : Christiane Antoine
- **Membres** : Jean-Pierre Divry, Jacques Bidaud, Sébastien Ajuste, Pierre Monsel, Daniel Cadet, Jean-Paul Briquet, Robert Rey et Christiane Bertholle

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social : salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents. Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.



Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005. Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents. **2 juristes** reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent et entretiennent avec les adhérents les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

BÉNÉFICIEZ-VOUS BIEN DE TOUS VOS DROITS ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel : pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05 55 34 48 97 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

CONTACT

- La Présidente, Marie-Pierre Ajuste au 07 70 11 01 47
 - La Trésorière, Christiane Antoine au 06 84 00 68 47
 - Le groupement de la Haute-Vienne FNATH 87
- 6 Au du Président Sadi Carnot - 87350 Panazol
05 55 34 48 97 - fnath.87@orange.fr



REJOIGNEZ UN GROUPE DE PAROLE UNAFAM POUR FAIRE FACE ENSEMBLE À LA MALADIE PSYCHIQUE DE NOS PROCHES (UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES)



UN GROUPE DE PAROLE UNAFAM, C'EST QUOI ?

ÉCOUTE, ENTRAIDE ET ÉCHANGE AU CŒUR DES GROUPES DE PAROLE

Le groupe de parole à l'UNAFAM offre un lieu d'échange et d'écoute aux personnes (parents, frères et sœurs, conjoints, enfants, amis) vivant en grande proximité avec une personne souffrant de troubles psychiques sévères (schizophrénie, troubles bipolaires, dépression sévère, TOCs...).

« Le fait d'être entendu sans jugement et de pouvoir évoquer les situations difficiles que l'on vit quotidiennement m'a beaucoup aidé. »

INTÉRÊT POUR LES FAMILLES ET LES PROCHES

- ▶ Rompre l'isolement dans lequel est entraîné toute personne ou famille confrontée aux troubles psychiques d'un proche,
- ▶ Pouvoir s'exprimer, être entendu et compris en dehors de tout jugement,
- ▶ Rompre avec le sentiment de culpabilité et développer des attitudes positives et constructives,
- ▶ Echanger avec d'autres personnes vivant des expériences similaires en toute confidentialité,
- ▶ Apprendre les uns des autres pour mieux faire face au quotidien,
- ▶ Bénéficier des apports de connaissances relatifs à la maladie psychique,
- ▶ Se remettre en mouvement après le choc du diagnostic et le temps long du début de la maladie,
- ▶ Retrouver des capacités d'action et de réflexion,
- ▶ S'accorder du temps pour soi.

LES PRINCIPES DU GROUPE DE PAROLE

- ▶ Les personnes qui veulent découvrir un groupe de parole peuvent venir à l'essai une ou deux fois sans être adhérentes,
- ▶ Les participants du groupe de parole doivent être adhérents et s'engager à venir de façon régulière,
- ▶ La fréquence des réunions est mensuelle et la durée varie entre 1h30 et 2h,
- ▶ Tout ce qui se dit au sein du groupe est confidentiel,
- ▶ Les groupes sont constitués de 8 à 10 personnes,
- ▶ Une participation financière peut être demandée.

« Le groupe de parole m'a permis de prendre du recul par rapport à la maladie. »

QUI ANIME LES GROUPES DE PAROLE ?

Les groupes de parole à l'UNAFAM fonctionnent sur la base d'un binôme entre un psychologue (animateur) et un bénévole (coordinateur) concerné par la maladie psychique d'un proche et formé par l'UNAFAM.

« J'ai appris à dédramatiser et à développer de nouvelles attitudes, de nouveaux comportements qui me permettent de vivre plus sereinement le quotidien. »

REJOINDRE UN GROUPE DE PAROLE

Pour participer à un groupe de parole, une rencontre avec un bénévole de l'UNAFAM est à prévoir. Pour cela contactez votre délégation : 34 Rue de Bellac 87100 Limoges - 06 81 31 57 29 - 87@unafam.org

UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ? PENSEZ À L'ADIL 87 !



anil
Agence Nationale
pour l'information
sur le Logement

Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire... Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congé du locataire et du propriétaire, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie** : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

Informations neutres et gratuites

ADIL 87 avenue de la Libération - 87000 Limoges
05 55 10 89 89
Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
www.adil87.org

L'Adil 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère en charge du logement.

Des permanences près de chez vous

Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.



MISSION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FEYTIAT (CCAS)



Le CCAS de Feytiat a une mission d'accueil, d'écoute et d'orientation des usagers.

Il accompagne les bénéficiaires des aides légales et des aides facultatives. Il apporte une aide aux familles qui rencontrent des difficultés ponctuelles :

- aide financière exceptionnelle,
- aide à la restauration scolaire, l'accueil de loisirs et transports scolaires,
- aide pour les départs en classe de découverte,
- aide à l'installation des jeunes de 18 à 25 ans,
- aide alimentaire d'urgence - Accompagnement des familles - Colis alimentaires d'urgence (convention avec la Banque Alimentaire de Limoges et participation financière du CCAS),
- dossiers d'aides légales...

AUTRES ACTIONS DU CCAS :

- Chèques Culture pour les jeunes l'année de leurs 16 ans, d'une valeur de 40 euros.
- Colis des aînés livrés en fin d'année par les élus de la commune aux domiciles des personnes de + de 70 ans l'ayant commandé.
- Repas des aînés.
- Navette des aînés - Transport des personnes de plus de 70 ans de leur domicile vers les commerces de la commune - **Le jeudi après-midi et le vendredi après-midi.**
- Gestion des demandes de logements sociaux.

CONTACT

CCAS à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance
05 55 48 43 51 ou 07 88 64 86 10 ou ccas@ville-feytiat.fr
Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

- **Permanence de Catherine GOUDOUD, élue en charge du CCAS le mardi après-midi (sur rdv)**
- **Agent administratif : Julie BEYRAND**

ANTENNE SOCIALE

Au sein de la famille et de la petite enfance, vous pouvez rencontrer d'autres professionnels en fonction de votre situation :

- Assistante Sociale
- Référent Autonomie (suivi dossiers APA)
- Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- Permanence les mercredis sur RDV de la Mission locale.

REPAS DES AÎNÉS : UNE JOURNÉE DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ

Les aînés de la commune ont été chaleureusement reçus dimanche 6 octobre à midi, à l'espace culturel Georges-Brassens, pour partager le traditionnel repas annuel.

Cet événement, orchestré par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale, a réuni plus de 340 convives autour des tables fleuries.

Monsieur le Maire, Gaston Chassain et Madame Catherine Goudoud, Vice-Présidente du CCAS, ont accueilli l'ensemble des invités, en présence du député Damien Maudet, l'équipe du Conseil Municipal ainsi que les membres du CCAS.

Cette journée a été très réussie grâce au travail des équipes municipales (services techniques, service restauration scolaire, service entretien de locaux, services gestion et manifestation des salles, CCAS...).



RELAIS PETITE ENFANCE RPE

DES ATELIERS ÉDUCATIFS POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Dès la rentrée de septembre, le RPE de Feytiat a reconduit les ateliers éducatifs à destination des jeunes enfants et des assistantes maternelles, selon le programme suivant :

- Les mardis : ateliers **motricité**
- Les jeudis : atelier **percussions** avec Salim ou atelier **lecture** à la bibliothèque avec François

VOUS RECHERCHEZ UN MODE DE GARDE POUR VOTRE ENFANT ?

Rendez-vous sur le site : <https://monenfant.fr/faire-une-demande-de-mode-de-garde-en-ligne>

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET PROFESSIONNELLES DE LA PETITE ENFANCE

Le RPE vous accompagne dans les démarches administratives pour l'emploi d'une assistante maternelle sur les temps de permanence le lundi de 13h30 à 18h30, le mardi et jeudi de 14h à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 17h30.



ÉVÈNEMENT À VENIR

SPECTACLE DE NOËL DU RPE

Le spectacle de Noël du RPE « Quand fond la neige, où va le blanc » présenté par la compagnie les fées d'hiver aura lieu le **jeudi 5 décembre 2024**.



EAJE LES DIABLOTINS



Durant l'été, nous avons organisé divers moments festifs avec les familles, notamment le pot de départ des enfants qui partent à l'école maternelle, la fête de l'été et une animation « prévention solaire ».

La fermeture d'été nous a permis de rafraîchir les locaux de la crèche : peinture du hall d'accueil, de la salle de vie et de la salle de pause du personnel et changement des sols de la véranda et du hall d'accueil. Pour cette rentrée 2024, la crèche a accueilli neuf enfants dans le groupe des « Artistes », huit dans le groupe des « Explorateurs », huit dans le groupe des « Bébé » et un enfant dans le groupe périscolaire. Les prochains mois vont permettre à ces nouveaux petits Diablotins de s'adapter à leur nouvel environnement d'accueil et d'apprendre à connaître l'équipe éducative et tous les autres copains. Au cours de ce premier trimestre, l'équipe a proposé des activités d'éveil adaptées à l'âge de chaque enfant, telles qu'un spectacle pour les petits à la salle Georges Brassens et un temps de lecture de contes avec François, le bibliothécaire. La traditionnelle réunion de rentrée a notamment permis de rappeler le fonctionnement de la structure et d'échanger avec les parents sur les différents aspects de l'accompagnement de leurs enfants. Nous souhaitons une bonne rentrée aux Diablotins partis pour de nouvelles aventures à l'école maternelle.



CHAPI CHAPO

L'été a été riche en événements à Chapi Chapo.

Nous avons notamment organisé notre traditionnelle **fête de l'été**, durant laquelle un groupe de percussionnistes est venu animer un atelier d'éveil musical. S'en est suivie notre **fête de fin d'année** au Parc du Reynou. Toutes les familles étaient conviées et ont pu échanger avec les professionnels de la crèche. Ce moment fut riche en découvertes pour les enfants qui ont pu admirer toutes sortes d'animaux. Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour un grand pique-nique, face aux girafes. Pour cette rentrée 2024, Chapi Chapo a fait peau neuve pour accueillir les nouvelles familles : peintures refaites, travail sur l'aménagement de l'espace... Ces dernières semaines, de nombreuses animations et sorties ont ravi les enfants : visite aux résidents de l'EHPAD, sortie à la bibliothèque, spectacle à la mairie... Les parents ont, quant à eux, pu assister à la réunion de rentrée durant laquelle l'équipe a présenté les nouveaux axes pédagogiques de la structure pour l'année 2025. Une soirée parentalité sur le thème d'Halloween a également été organisée.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

- LES DIABLOTINS - Fête de Noël : mercredi 11 décembre 2024
- CHAPI CHAPO - Fête de Noël : mercredi 18 décembre 2024

FERMETURE : LES EAJE LES DIABLOTINS ET CHAPI CHAPO SERONT FERMÉS DU 24 DÉCEMBRE 2024 AU 2 JANVIER 2025.

ACCUEIL OCCASIONNEL

Vous avez besoin de temps pour vous ? Vous souhaitez favoriser l'éveil et la socialisation de votre enfant ? Les crèches Chapi Chapo et Les Diablotins vous proposent d'accueillir votre enfant en accueil occasionnel, en fonction de leurs disponibilités. Les structures disposent de locaux adaptés, aménagés pour proposer aux enfants des temps d'éveil, des temps de jeu, des sorties... L'encadrement est assuré par une équipe pluridisciplinaire de professionnelles qualifiées.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

- **Crèche les Diablotins**, 16 rue de Bourgogne 87220 FEYTIAT, Responsable Cécile CANY 05.55.48.30.91 lesdiablotins@mutualitelimousine.fr
- **Crèche Chapi Chapo**, 14 avenue Frédéric Legrand 87220 FEYTIAT, Responsable Carine JAYAT - 05.55.06.02.34 chapichapo@mutualitelimousine.fr "
- **Relais Petite Enfance de Feytiat** - Maison de la famille et de la petite enfance - Nathalie JABLONSKI - 05 55 48 43 34

GROUPE SCOLAIRE FERDINAND-BUISSON ET JACQUES-PRÉVERT

COMPOSITION DES CLASSES - ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : THIBAUT BERGERON, DIRECTEUR, 349 ÉCOLIERS

- 3 classes de CP : Mme ROBY, 21 élèves / Mme LIRAUD, 22 élèves / M. Couegnas, 22 élèves
- 1 classe de CP - CE2 : Mme Gilles, 21 élèves
- 3 classes de CE1 : Mme BOUGOUIN, 21 élèves / Mme BOURDIER, 21 élèves / Mme Dumain, 23 élèves
- 2 classes de CE2 : Mme DELMAS, 24 élèves / Mme SCHWEITZER, 23 élèves
- 3 classes de CM1 : Mme BADIN, 24 élèves / Mme COSCOL-LUELA, 23 élèves / Mme VAUCHAMP, 25 élèves
- 3 Classes de CM2 : Mme EMIER, 24 élèves / Mme VIGNOT, 23 élèves / M. SCHNEIDER, 23 élèves
- 1 classe ULIS : Mme POMMIES, 9 élèves

ÉCOLE MATERNELLE : VIRGINIE PERRIN LAPLAINE, DIRECTRICE, 201 ENFANTS

- 3 classes de PS-MS : Mme PERRIN-LAPLAINE, 26 élèves / Mme MICHAUDON, 25 élèves / Mme LANGLE, 25 élèves
- 1 classe de PS-MS-GS : Mme MARCHAND, 25 élèves
- 2 Classes de MS-GS : Mme CANARD, 25 élèves / Mme SOLEILHAVOUP, 25 élèves
- 2 Classes de GS : Mme MONTINTIN, 25 élèves / GS Mme AUGET, 25 élèves



MERCI LAURENCE

POUR TOUTES CES BELLES ANNÉES AUPRÈS DES ENFANTS !

Arrivée à l'école de Feytiat en 2003, Laurence Couture, enseignante en classes de CE2, CM1, CME et CE1 pour ces dernières années, a fait valoir ses droits à la retraite en date du 30 septembre 2024.

À cette occasion, la municipalité a souhaité la remercier autour d'une petite cérémonie de départ, en présence des élus de la commune et de ses collègues. Originaire du Nord, Laurence Couture a réalisé toute sa carrière dans l'enseignement. "C'est une enseignante sérieuse et toujours juste avec ses élèves. Elle a su inculquer aux jeunes feytiacois(es) le plaisir d'apprendre et de progresser. C'est une enseignante de grande qualité mais aussi une amie, à qui nous disons au revoir aujourd'hui", soulignait avec beaucoup d'émotions Thibault Bergeron, Directeur de l'école élémentaire. Le maire de Feytiat, Gaston Chassain, a tenu à exprimer sa profonde gratitude envers Laurence Couture pour ses 21 années de service auprès des écoliers de la commune, en lui offrant un bouquet de fleurs au nom de la municipalité. Très touchée par ces marques de sympathie et de reconnaissance de son travail d'enseignante, Laurence Couture a profité de l'instant pour remercier à son tour, la municipalité, mettant en avant les qualités de l'équipement municipal mis à disposition, le soutien constant des élus et des agents municipaux pour les travaux d'entretien et d'aménagement réalisés au quotidien. Émue, elle a également salué ses collègues de l'équipe pédagogique, avec qui elle a travaillé autour des nombreux projets pédagogiques menés au sein de l'établissement.



SERVICE PÉRI ET EXTRASCOLAIRE

Retour en images sur l'été à l'accueil de loisirs des Bruges

Plus de 120 jeunes ont fréquenté l'accueil de loisirs des Bruges sur les mois de juillet et août. Au-delà des activités quotidiennes sur site (piscine, jeux, sorties dans les bois, danse, séjours camping...), l'équipe d'animation a organisé de nombreuses sorties qui ont fait le bonheur et la joie de tous : baignade, laser game, escalade...



ville de **FEYTIAT**  

SÉJOUR SKI LIORAN

DU 03 AU 07 MARS 2025
Ouvert de la 6^{ème} à la Terminale

265 EUROS
(TARIF COMMUNE)

Inscription Obligatoire jusqu'au 12 janvier 2025
Renseignements : 07 57 43 86 56



PROGRAMMATION DES ATELIERS PÉRISCOLAIRES 2024-2025

ÉCOLE MATERNELLE DU 16/09/2024 AU 27/06/2025

LUNDI Jeux de construction Éveil et motricité Théâtre	MARDI Accueil Langues Éveil aux sports Arts plastiques
JEUDI Contes Accrosport Jeux d'opposition Initiation cirque	 VENDREDI Jeux de construction Détente / Relaxation

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU 16/09/2024 AU 27/06/2025

LUNDI SOIR Initiation Ultimate Initiation Karoké Initiation Taï Ji Quan Aide aux devoirs	MARDI SOIR Initiation Tchoukball Initiation Cirque Initiation Handball Aide aux devoirs
MIDIS Jeux de construction et de société Immersion dans la BCD Détente et relaxation Initiation musique et chant	
JEUDI SOIR Initiation Kin Ball Initiation Football Américain Initiation Percussions Initiation Échec Aide aux devoirs	VENDREDI SOIR Initiation Biathlon Jeux d'opposition Initiation Tennis Aide aux devoirs



INFORMATIONS

Les inscriptions sont limitées à **2 ateliers par semaine et par enfant**. Les ateliers se dérouleront de **16h05 à 17h05**. Toute absence est à signaler sur le portail famille.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Jérôme Vézine, Responsable du service Enfance Jeunesse - 07 57 43 86 56 - jvezine@ville-feytiat.fr

Frédérique Chabernaud, Coordinatrice opérationnelle des ateliers périscolaires pour l'école élémentaire - 06 73 67 21 82

Sabrina Roméo, coordinatrice opérationnelle des ateliers périscolaires pour l'école maternelle - 06 88 11 43 35

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES AFPE

La fête de l'école s'est déroulée dans l'enceinte de l'école primaire le 28 juin dernier.

Cette journée ensoleillée fût une réussite. Plusieurs animations étaient proposées : pêche aux canard, Fort Boyard, maquillage, tresses, percussions, structures gonflables. Nous espérons pouvoir renouveler cet événement l'année prochaine.

La rentrée 2024/2025 est marquée par la planification de toutes les manifestations prévues :

- **Dimanche 17 novembre 2024** : après-midi jeux de sociétés OIKA-OIKA
- **Dimanche 1^{er} décembre 2024** : Vide Ta Chambre à l'espace Georges Brassens
- **Vendredi 24 janvier 2025** : boom de l'école primaire à l'espace Georges Brassens
- **Dimanche 18 juin 2025** : chasse aux trésors aux étangs de Crouzeix
- **Vendredi 27 juin 2025** : fête des écoles



VOUS POUVEZ À TOUT MOMENT REJOINDRE NOTRE ÉQUIPE EN :

- Vous rendant sur notre site <http://afpe.e-monsite.com> à la rubrique "Nous contacter"
- Consultant notre page Facebook « Association Feytiacoise des Parents d'Elèves »
- Ou encore en contactant la présidente, Marilyne COSKUN au 06 73 04 24 99

UNE NOUVELLE AGENCE IMMOBILIÈRE

SUR FEYTIAT



L'agence **NESTENN** a ouvert ses portes le 13 mai dernier dans la galerie commerciale de la Ceriseraie.

Désignée comme **agence référente du réseau national de l'enseigne Nestenn**, l'agence de Feytiat a la particularité d'être la première à s'être installée dans une galerie marchande. Son gérant, Antoine Égalité, se félicite de cet emplacement traversant, permettant un accès côté parking et côté galerie et offrant une visibilité accrue des biens qu'elle propose. Franchisée indépendante, l'agence de Feytiat est la deuxième enseigne Nestenn à s'établir sur le Limousin. L'agence propose tous les **services de vente/achat et location pour particuliers**, mais également pour les **bailleurs et locataires**. Elle assure également toutes les **transactions gestion et location d'entreprises**. À noter que l'estimation des biens et le conseil aux clients sont gratuits et que la relation humaine reste avant tout un prérequis dans toute négociation. Au terme de 5 mois d'existence, Antoine Égalité se montre satisfait du démarrage de son agence. Satisfait d'être établi sur notre commune, d'autant que le Limousin semble représenter actuellement une valeur ajoutée sur le plan immobilier. Il compte éditer sans tarder un petit magazine trimestriel recensant tous les biens proposés par l'agence. L'agence Nestenn de Feytiat est visible sur son site internet (permettant une visite virtuelle des biens) et sur les réseaux sociaux. Une équipe composée d'un agent commercial, d'une conseillère immobilière et d'une assistante administrative, collabore avec le responsable de l'agence.



CONTACT

Centre commercial Le Mas Cerise - Rue Frédéric Legrand
Tél : 05 55 00 27 28
<https://immobilier-feytiat.nestenn.com>
HORAIRES : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30. Samedi sur rendez-vous.

BURGER KING CHANGEMENT DE FRANCHISÉS



Le 1^{er} mai dernier, Romain AOÛT et son épouse Virginie ont repris la franchise **BURGER KING**, pour devenir les nouveaux propriétaires d'exploitation du restaurant.

Issus tous deux de professions très éloignées de la restauration - ancien kinésithérapeute ostéopathe et sportif de haut niveau pour l'un et notaire pour l'autre - ce couple a su relever avec succès le challenge d'un changement radical de parcours professionnel. Les nouveaux franchisés ont conservé les équipes en place, dont l'effectif à l'année représente une soixantaine de salariés. Romain AOÛT et son épouse s'attachent à fidéliser leurs collaborateurs en leur proposant des **formations valorisant leurs compétences**, pouvant conduire à des postes d'encadrement au sein de l'entreprise. Le **respect des règles de travail très strictes (hygiène, sécurité)** est un des points forts de Burger King et en cela, une bonne école de la vie. Sur le plan des projets à court terme, il est à noter l'installation prochaine de **4 bornes de recharge électrique** sur le parking du restaurant, ainsi qu'une réfection complète du réseau sanitaire. Romain et Virginie assument avec satisfaction cette nouvelle opportunité, source d'épanouissement professionnel et personnel.



CONTACT

Burger King Feytiat
Zone Industrielle du
Ponteix - 2 Av. des Portes
de Feytiat - 05 19 55 00 27 -
<https://www.burgerking.fr/restaurant/limoges-feytiat>
HORAIRES : Ouvert toute la semaine - de 11h à 22h30 pour le service en salle - 23h les vendredi et samedi et 11h à 23h pour le drive - 23h30 les vendredi et samedi

REPRISE DE LA SALLE DE SPORT

DU FORUM DU LIMOUSIN



Depuis quelques mois, l'espace fitness du forum du Limousin a changé d'enseigne pour devenir **PLANÈTE FORME**.

Suite à cette reprise, la nouvelle salle de sport a fait peau neuve : **1200 m²** sont à la disposition des sportifs avec **quatre salles distinctes** et de nombreux équipements, permettant à chacun de pratiquer son activité. Son dirigeant, Hervé Périphanos, a reconçu le fonctionnement du centre et privilégie avant tout la relation humaine avec les pratiquants en étant à l'écoute de leurs besoins, quel que soit leur objectif. Plusieurs activités sportives sont proposées parmi lesquelles musculation, cardio-training, biking, cross-training, pilates, fitness, gym et pas moins de **45 cours collectifs hebdomadaires** encadrés par **trois coaches certifiés**. Une large plage d'horaires a été mise en place, permettant à tous de pratiquer son sport selon ses disponibilités. Le site internet très complet de Planète Forme précise tous les équipements et les différents plateaux dont dispose la salle de sport en fonction de l'activité choisie. Le centre est également visible sur les réseaux sociaux. Depuis la rentrée, le club dispose d'un **espace bien-être** avec l'intervention sur demande d'une naturopathe, masseuse, nutritionniste. Planète Forme propose plusieurs formules d'abonnement adaptées à tous, selon la fréquentation souhaitée des pratiquants, avec en préalable, une journée de découverte gratuite. À noter que chaque sportif bénéficie de l'utilisation du sauna inclus dans



son forfait. Selon Hervé Périphanos, le bilan de la première année de reprise du centre sportif s'avère positif, à en croire les 700 personnes coutumières de la nouvelle salle de sport et du profil très varié des pratiquants.

CONTACT

PLANÈTE FORME Limoges - 3 impasse Clément Ader - 05 55 09 82 72
contact@planeteforme.club - www.planeteforme.club
HORAIRES : Ouverture non stop 365 jours / an de 6h à 23h.
Cours avec coach : du lundi au vendredi de 9h à 20h - Samedi de 9h à 12h - Hors jours fériés

L'EMBEILLIE : LA PASSION DES JARDINS



Le parcours professionnel de **Frédérique LARINIER** est à l'image de ses études : **riche, complet et primé**.

Depuis juillet 2023, la créatrice de L'Embellie propose ses services en matière de **réalisation de jardins et paysages résilients capables de s'adapter aux aléas climatiques**. Ingénieure Agronome Paysagiste, son travail se situe à la confluence de l'agroécologie, du développement local et de l'environnement dans l'aménagement des grands territoires. Issue d'un cursus universitaire de haut niveau, Frédérique Larinier a connu plusieurs expériences dans le domaine agro-environnemental. Pendant 14 ans, elle s'est impliquée dans la promotion d'approches respectueuses de l'environnement dans l'aménagement des collectivités, au sein d'un Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE). Le choix de s'installer a été motivé par le souhait d'aller jusqu'à la concrétisation finale des espaces naturels. Mais l'élément déclencheur de sa décision a été le **Prix de la création au Festival international des jardins de Chaumont sur Loire**, obtenu en 2016 pour la création de son jardin "Que vienne la pluie". L'Embellie est en mesure d'accompagner les collectivités sur des projets de développement et d'aménagement du territoire, et les conduit à avoir une réflexion globale du centre bourg par le biais de la végétalisation. Elle répond également aux

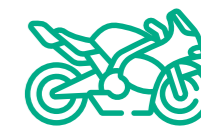
sollicitations de particuliers ou d'entreprises. Cela passe par une analyse des lieux, de suggestions de présentation, jusqu'à la réalisation finale. Frédérique Larinier organise aussi des formations et ateliers à destination de groupes d'acteurs (associations chasse, pêche, etc.) ou de particuliers, sur la réalisation de clôtures vivantes par l'initiation à la technique du plessage.



CONTACT

L'EMBEILLIE - Le Châtenet - 06 88 67 91 10 - www.lembelliejardins.com
lembelliejardins@gmail.com

ITALIA MOTOS



En début d'année, **Nicolas GINOUVES** a racheté une partie du groupe **Évolution 7** pour créer **ITALIA MOTOS**.

Il a racheté la concession et la marque et a installé son magasin sur le site qu'occupait auparavant Évolution 7. Nicolas GINOUVES (à gauche de la photo) travaille dans le secteur de la moto depuis plus de 18 ans. Il a d'abord racheté l'entreprise de son père, dépositaire d'une marque américaine sur Limoges, puis acheté une seconde marque britannique de motos. Après quelques mois d'existence, il est satisfait du lancement d'ITALIA MOTOS et de l'équipe qui l'encadre, ce qui présage de bonnes perspectives d'évolution. Il apprécie le dynamisme de notre commune et son pôle économique important, atouts majeurs pour le commerce. Le regard et la mentalité sur la moto ont changé. Elle est devenue aujourd'hui un **moyen courant de mobilité urbaine** et cible un autre type de clientèle. Aux côtés des grosses cylindrées, ITALIA MOTOS propose des modèles électriques pour répondre aux nouveaux besoins. ITALIA MOTOS vend des **modèles neufs et d'occasion** avec des formules de vente en leasing, et assure le dépôt-vente des motos qui lui sont confiées. Des équipements et des accessoires sont également vendus dans le magasin. Nicolas GINOUVES travaille avec des partenaires tels que selliers et carrossiers, ce qui permet de personnaliser les équipements selon la demande du client. 5 personnes, dont David Dubreuil (à droite de la photo), Chef des Ventes présent dans la société depuis 15 ans, composent l'équipe d'ITALIA MOTOS.



CONTACT

ITALIA MOTO
2 Rue du Commandant Charcot - Tél : 05 55 31 07 07
<https://italia-motos.fr/> - Facebook : **Italia Motos Limoges**
HORAIRES : Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30. Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

SALON DE COIFFURE MADAME MONSIEUR

Le nouveau salon de coiffure qui s'est ouvert sur la place de la Croix des Rameaux porte bien son nom.

Sa double entrée "Madame Monsieur" invite les clients(es) à accéder directement dans l'espace qui les concerne. Domiciliée à Feytiat, Anaïs a d'abord travaillé comme **coiffeuse à domicile**. Encouragée par sa clientèle, elle a ouvert son salon en juillet dernier et a souhaité s'installer sur notre commune. Sans être cloisonné, le salon est conçu en **trois espaces - hommes, femmes et enfants** - qui préservent le bien-être des clients(es) et la relation avec la coiffeuse. La décoration et l'ambiance décontractée sont propices à la détente et le coin enfants est particulièrement choyé. Après l'obtention de ses diplômes, Anaïs s'est perfectionnée au cours de plusieurs séjours à l'étranger (Vietnam, Italie, Espagne et Maroc). Ce parcours professionnel atypique lui a permis d'apprendre différentes techniques de coiffure sur cheveux très raides ou crépus. Anaïs utilise des **produits issus d'une entreprise locale** et propose tous les mardis un forfait shampoing brushing sur la base d'un abonnement à définir au départ avec la cliente, à un prix avantageux. Côté hommes et barbe, Anaïs pratique le **protocole Barber** consistant au rituel tracé plus taille de la barbe, assorti d'un moment de détente. La nouvelle coiffeuse se dit très satisfaite du démarrage de son salon. Elle a gardé deux créneaux de rendez-vous à domicile les mercredi et samedi après-midi.



CONTACT

MADAME MONSIEUR
2 place de la Croix des Rameaux - 05 64 72 15 93
ana@madamemonsieur.hair - Facebook et Instagram : **Madame monsieur by ana**
HORAIRES : Lundi et mardi de 9h30 à 18h, mercredi matin de 9h à 12h, jeudi et vendredi de 9h à 19h et samedi matin de 9h à 13h. Les rendez-vous peuvent être pris via la plateforme Planity.

L'ALBUM PHOTOS DU 23^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU PASTEL...

6700 visiteurs venus de la France entière et au-delà des frontières, rendez-vous incontournable de l'été en Haute Vienne !



VERNISSAGE ET OUVERTURE DU FESTIVAL

par Gaston Chassain Maire et Marylène Verdeme adjointe à la culture, en présence des élus, de la société des pastellistes de France, nombreux artistes et des partenaires de l'édition.



L'ÉQUIPE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU PASTEL

Société des Pastellistes de France et Ville de Feytiat



VÉRONIQUE DU BOISROUVRAY

l'invitée d'honneur et son modèle Adélaïde

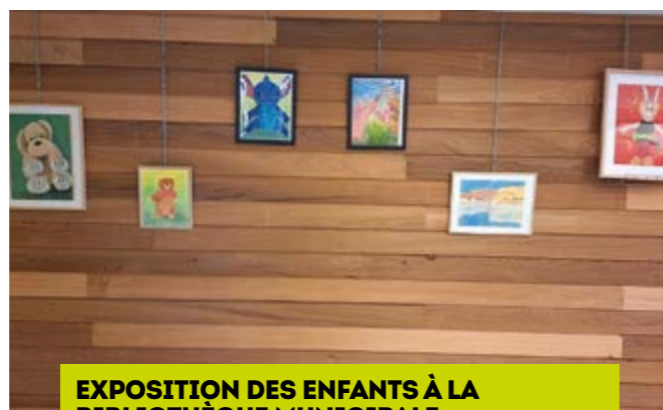


RENCONTRES DU PASTEL



BALADE AUX COULEURS PASTEL

Françoise Réthoré, pastelliste devant la reproduction de son pastel



EXPOSITION DES ENFANTS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les lauréates du concours du 40^e anniversaire de la Société des Pastellistes de France, en visite à Feytiat



HUICHEN LIN 1^{ER} PRIX ET YEN HUNG WANG 3^E PRIX

venues spécialement de Taïwan pour l'inauguration du salon, en présence de Gaston Chassain Maire et Marylène Verdeme adjointe à la culture.



EDITH EUGENIA RUIZ LOPEZ - 2^E PRIX

venue spécialement de Mexico, pour l'inauguration du salon



COUP DE CŒUR DE LA VILLE DE FEYTIAT

Jean-Charles MOUGINOT pour son pastel K427 éphémère



COUP DE CŒUR DES ENFANTS

René de Lenclos pour son pastel « Léopard noir »



COUP DE CŒUR DU PUBLIC

Alexis LE BORGNE pour son pastel "Beauté éphémère"

SAISON CULTURELLE 2024-2025



Une programmation culturelle riche et ouverte à tous, par Marylène Verdème adjointe déléguée à la culture.

"Le 18 septembre dernier, la soirée d'ouverture de la 11^e saison culturelle était dévoilée devant un public de spectateurs parmi lesquels de nombreux bénévoles du milieu associatif pour qui cette soirée leur est offerte en reconnaissance de leur participation et de leur investissement dans la vie de la commune.

Cette nouvelle saison se veut être un trait d'union entre les générations avec la présentation de pas moins de 14 spectacles aux esthétismes variés, mais aussi des expositions, des conférences... à l'Espace Georges-Brassens, salle du Pastel, à la bibliothèque André-Périgord et parfois en extérieur.

Je tiens à féliciter et remercier toute l'équipe culturelle qui donne sans compter tout au long de l'année de son inventivité, sa compétence, sa disponibilité pour vous satisfaire. Ils sont dans les bureaux, dans les coulisses, à la logistique, à la technique et œuvrent pour que ce lieu puisse accueillir toutes les rencontres qui concourent à vivre ensemble que ce soit autour de la culture, mais aussi autour de tous les événements organisés par les associations de la commune.

Merci également aux personnes qui assurent l'accueil du public du Festival du Pastel qui se déroule durant la saison estivale et merci également aux membres de la commission culture qui apportent leur regard sur la programmation.

N'oublions pas les artistes et remercions les de nous permettre d'élargir notre regard au monde si fragile. Le spectacle vivant ne règlera pas tous les problèmes sociétaux mais nous invitera à la réflexion afin de mieux appréhender les problématiques qui s'imposent à chacun de nous.

N'hésitez donc pas à franchir la porte de Marylin et Joë, du service culturel pour réserver vos places, établir votre passeport culture ou demander des informations. Ils seront heureux de vous accueillir.

Cette offre culturelle émane d'une volonté politique pour que chacun de vous puisse accéder à un autre monde."

SEMAINE DE L'HISTOIRE

DU 9 AU 23 NOVEMBRE 2024

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Comme chaque année, le service culturel propose une semaine consacrée à l'Histoire, avec le concours de Michel Passe, membre du comité consultatif de la commission culture, avec 3 expositions complémentaires.

L'EXPOSITION « RÉSISTER PAR L'ART ET LA CULTURE (1940-1945) »

présente la façon dont les artistes et intellectuels ont résisté pendant l'Occupation, mais aussi la façon dont les Français(e)s ont résisté clandestinement par la culture, au sens large du terme. Ainsi, chacun s'empare de la littérature, chante, dessine, écrit des poèmes pour combattre l'idéologie nazie, y compris en camps d'internement et de concentration. Exposition fournie par le Musée de la Résistance de Chateaubriand

L'EXPOSITION « POÈTES ET ARTISTES DE LA RÉSISTANCE »

présentée par l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance de la Corrèze donne à découvrir ou redécouvrir des textes, des extraits d'œuvres, des dessins, des peintures qui ont éclairé ces années sombres du fascisme et du nazisme ou qui, aujourd'hui mettent en lumière les acteurs de la Résistance.

UNE EXPOSITION TIRÉE DE LA SÉRIE LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE.

Ludique et adaptée à un jeune public (8-12 ans), l'exposition explique de manière didactique les grands thèmes liés à la Seconde Guerre mondiale et à la Résistance. En plus d'explorer l'Histoire, les visiteurs pourront découvrir la série en aidant les héros à replacer les cases des albums sur les panneaux correspondants.



Retrouvez tout le programme des conférences, avec des invités de marque, sur le site Internet de la ville de Feytiat, rubrique Vie Culturelle.

DENISE JARDINIÈRE VOUS INVITE CHEZ ELLE

26 NOVEMBRE À 20H30

C'est une invitation lancée au monde entier ! Les spectateurs sont conviés à une mystérieuse soirée chez Denise Jardinière mais ils ignorent tout de leur hôte. C'est une étrange gouvernante qui accueille les convives mais rien ne se passe comme prévu : alors que l'arrivée de la maîtresse de maison est imminente, voilà que le fils chéri de Madame est pris d'une sérieuse insomnie. Elle lui raconte alors un conte énigmatique : "La légende de Paul, le prince solitaire"... Les péripéties s'enchaînent alors jusqu'à la révélation finale où chacun comprendra enfin les raisons de cette si mystérieuse invitation.

Tout public - Tarif : 20€ / Passeport culture : 15€ / Demi-tarif (demandeurs d'emplois, étudiants, collégiens, lycéens) : 10€ / Gratuit - 10 ans



LE BIBLIOTHÉCAIRE

7 DÉCEMBRE À 15H

À première vue, Paul-Émile Dumoulin est un bibliothécaire tout à fait comme les autres. Il est sérieux, fier et soucieux de l'ordre : ses rayons sont impeccables et chaque livre est à sa place. Le hic, c'est que dès qu'il met le nez dans un livre, la réalité disparaît et laisse place aux univers un peu fous découverts au fil de ses lectures. Au gré des aventures qu'il découvre, le sage bibliothécaire se transforme. Il incarne soudainement d'étranges personnages loufoques, enchaînant acrobaties, équilibres, jonglerie, break dance et beat box. Jusqu'où la lecture le mènera-t-il ? Ce spectacle entremêle le jeu clownesque, le théâtre physique et le cirque. Il convie le jeune public à découvrir la passion de la lecture et la puissance de l'imaginaire, celle qui emporte le lecteur dans un pays lointain, une aventure, une histoire d'amour ou de suspens.

**Spectacle familial - 50 min - A partir de 5 ans
Tarif unique 10€ dont 1€ reversé à l'AFM téléthon**



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ANDRÉ-PÉRIGORD - LES RENDEZ-VOUS

QUE SE PASSE-T-IL À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ANDRÉ-PÉRIGORD ?

Comme nous l'indiquions dans le magazine municipal de mars 2024, une nouvelle offre est proposée, cette année, aux lecteurs de la bibliothèque municipale avec l'accès à l'offre numérique de la Bibliothèque Départementale de la Haute Vienne. Les abonnés de la bibliothèque peuvent désormais accéder gratuitement et en illimité à des films documentaires, à des cours d'autoformation et d'apprentissage du français, à la presse en ligne et à des livres numériques accessibles. Il suffit de créer un compte en ligne et d'être inscrit à la bibliothèque municipale, ou une bibliothèque du réseau départemental.

Depuis le 1^{er} octobre la BDHV propose un accès à l'intégralité des collections disponibles sur son réseau de bibliothèques, et votre bibliothèque municipale adhère à ce dispositif!

COMMENT Y ACCÉDER ?

Si vous êtes inscrit à la bibliothèque, il vous suffit de créer votre compte sur le site bibliotheques-haute-vienne.fr et si vous n'êtes pas encore inscrit, vous devez vous inscrire dans une bibliothèque du réseau.



Ensuite suivez le guide...

HEURE DU CONTE

MERCREDI 20 NOVEMBRE

dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant avec le CMJ



SOIRÉE JEUX

VENDREDI 13 DÉCEMBRE



SALON DES ARTISTES DE FEYTIAT

DU 11 AU 22 DÉCEMBRE - 14H À 18H

Invité d'honneur : Christian Girard

Ce salon, qui a acquis une image de qualité indéniable au cours de ses différentes éditions, réunit tous les deux ans l'ensemble des artistes plasticiens (peinture, sculpture, aquarelle, pastel, etc.) de la commune.

Entrée libre





FEYTIAT BASKET 87 : NOUVELLE ÉQUIPE LF2 ET 300 LICENCIÉS POUR LA SAISON 2024-2025



Après une courte parenthèse estivale bien méritée, l'heure de la reprise a sonné pour le Feytiat Basket 87.

Toutes nos équipes, des plus petits au plus grands, nos bénévoles, nos abonnés sont au rendez vous !!! Les crissements des bruits des chaussures de basket sur le parquet commençaient à nous manquer. Un gymnase avec encore plus de places pour accueillir nos supporters et une salle VIP entièrement relookée pour accueillir nos partenaires. Une saison qui s'annonce pleine d'espoir pour nos équipes élites et nos Diables mais aussi pour toutes les unités sans oublier nos plus petits à l'école de mini basket.



NF3

Premier match et première Victoire (72-66) de notre NF3 à Châteauroux



U18 F ELITE

C'est reparti pour le centre d'entraînement du Feytiat Basket 87. L'équipe U18F alterne séances de piste et de basket pour bien aborder sa nouvelle saison.



E.BASKET

Les U7-U9-U11 ont remis les baskets pour une nouvelle saison d'apprentissage, d'amusement, de partage et de solidarité au cours des différents plateaux, matchs et événements organisés par le club (stage, Noël etc...).



ZOOM SUR LES PROCHAINS MATCHS ALLER DE LA SAISON DES DIABLESSES

- 22-11 - VS Toulouse MB
- 30-11 - VS Mondeville
- 14-12 - VS Nice
- 11-01 - VS Montbrison
- 18-01 - VS Aulnoye
- 01-02 - VS Voiron
- 22-02 - VS Alençon
- 15-03 - VS Le Havre
- 29-03 - VS St Amand Hainaut

A VOS AGENDAS

- Loto du basket le 9 février 2025
- Vide-greniers le 8 juin 2025

Rendez-vous à 20h au complexe Roger-Cauderc, venez nombreux, l'ambiance est assurée !!

TENNIS CLUB FEYTIAT UNE BELLE RENTRÉE SPORTIVE



La saison 2024/2025 a démarré sur les chapeaux de roues pour le tennis club avec plusieurs événements marquants.

Les 4 et 7 septembre ont eu lieu respectivement la **journée portes ouvertes et le forum des associations**. Ces rendez-vous incontournables ont permis à nos adhérents, toujours fidèles au poste de reprendre leur licence pour la nouvelle saison. Le TCF était également ravi de pouvoir accueillir de nouveaux licenciés aussi bien chez les petits que chez les plus grands.

Début septembre, le club a tenu son **assemblée générale annuelle**, un moment important pour échanger avec l'ensemble des adhérents et faire le point sur l'année écoulée. Elle a ainsi permis de dresser un bilan en toute transparence, tant sur le plan financier que sportif.

Il s'agissait également d'une année électorale pour le conseil d'administration. Le club est heureux d'accueillir **Sandrine Niel et Chloé Jean Baptiste** qui viennent apporter leur expertise et dynamisme. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le tournoi OPEN du club, s'est déroulé sur une période de trois semaines du 9 au 29 septembre. Événement doublement attendu par les compétiteurs puisqu'il s'agit du premier tournoi homologué de la saison et qu'il signe son grand retour après un an d'absence. Ce fut un franc succès, avec de nombreux matchs disputés et une ambiance conviviale. La participation a été largement à la hauteur avec 166 inscrits sur quatre tableaux différents. Les retours des joueurs et des spectateurs ont été des plus positifs.

Les matchs par équipe ont eu lieu de septembre à octobre. Pas moins de quatre équipes étaient engagées. Ces rencontres ont permis de mettre en lumière de belles performances et un esprit d'équipe exemplaire. Bravo à tous les joueurs engagés pour leur combativité et leur enthousiasme, qui ont permis de représenter fièrement le club.



Le moment fort de cette rentrée a toutefois été **l'inauguration du troisième court couvert**, désormais nommé "La halle de tennis Pierre-Lecomte-Chaulet". Il aura fallu pas moins de dix mois pour pouvoir rénover la structure existante, restaurer les résines des deux courts couverts et créer ce nouveau court. Cette nouvelle infrastructure est accessible depuis le printemps 2024 et offre assurément des conditions de jeu optimales à nos adhérents.

L'inauguration s'est déroulée dans une ambiance conviviale en présence de nombreuses personnalités : Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne, Monsieur le Maire de Feytiat et ses adjoints, le représentant du Conseil départemental, les représentants de la Fédération Française de Tennis, ainsi que plusieurs anciens présidents du club. Nos sponsors, dont le soutien est essentiel pour le développement du club, étaient également présents, tout comme nos adhérents.

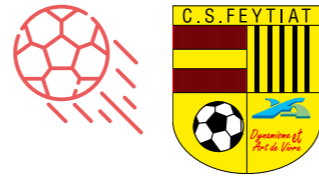
Cette journée a été l'occasion de partager des remerciements chaleureux à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce projet.

Nous remercions sincèrement les élus, la mairie de Feytiat, la FFT, nos partenaires et bien sûr nos adhérents sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour.

D'avantage de photos de l'inauguration à découvrir en rubrique Vie Municipale et sur le site Internet de la ville de Feytiat.



CS FEYTIAT : NOUVELLE SAISON



Séniors et jeunes ont repris le chemin des terrains avec pas mal de nouvelles têtes :

- Stéphane Roussy promu Directeur Sportif a laissé sa place à Nico Désir et ses adjoints sur le banc de l'équipe fanion.
- Bradley Appiah et Romain Bourdon sont venus renforcer l'encadrement de l'équipe de R3.
- Une nouvelle équipe District (la 3^e, merci Benoit !) a été engagée pour permettre à nos U18 et U19 d'entamer leur "cursus" sénior.

Chez les jeunes, 2 RTJ (responsable technique jeunes) sont venus bonifier notre encadrement : Sébastien BESSE pour les U14 à U18 et Benjamin HABONNEAU pour les U6 à U13. L'encadrement de nos plus jeunes pousses a été globalement bien renforcé.

Au niveau de l'organigramme, deux nouveaux bénévoles ont intégré le comité directeur : Christophe BERTHIER, Directeur Administratif et Lionel FILLEUL, Développement et Partenariat. Enfin, merci à Teddy et Flo qui prennent en charge la buvette Lacore.

Deux nouveaux partenaires sont déjà venus nous rejoindre pour ce début de saison : NESTENN Immobilier et FINANCE CONSEIL, nous leur souhaitons la Bienvenue au CSF !

À très bientôt sur les stades !

Gérard LATHIERE
Président du CS Feytiat



REMISE DE MÉDAILLES

Remise de médailles par le District à nos deux arbitres, Adrien Serret et Jimmy Dessimoulie, ainsi que notre fidèle Maxou, au titre des dirigeants.

ORGANIGRAMME SPORTIF - CS FEYTIAT

2024-2025

PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ SPORTIF E. VALLOIS 06 20 32 46 17	RÉFÉRENT ARBITRE J. DESSIMOULIE 06 35 28 64 62	RÉFÉRENT MÉDICAL A. FONTY 06 76 18 78 70	SECRETARIAT CS FEYTIAT L. CHAUVIRE 06 87 75 72 59
DIRECTEUR SPORTIF S. ROUSSY 06 09 77 21 32	BÉNÉVOLES 1 - RÉGIONAL 1 N. DESIR 06 15 46 61 57	BÉNÉVOLES 2 - RÉGIONAL 3 K. COMMERCON 06 32 99 44 58	BÉNÉVOLES 3 - DÉP. 2 Q. NADEAU 06 73 63 11 42
BÉNÉVOLES 4 - DÉP. 5 B. DELLACHERIE 06 73 10 30 66	BÉNÉVOLES 5 - DÉP. 4 N. HILAIRE 06 26 22 14 22	BÉNÉVOLES 6 - DÉP. 3 O. NADEAU 06 73 63 11 42	BÉNÉVOLES 7 - DÉP. 2 Q. NADEAU 06 73 63 11 42
BÉNÉVOLES 8 - DÉP. 1 N. DESIR 06 15 46 61 57	BÉNÉVOLES 9 - DÉP. 0 S. BESSE 06 59 88 09 27	BÉNÉVOLES 10 - DÉP. -1 S. BESSE 06 59 88 09 27	BÉNÉVOLES 11 - DÉP. -2 S. BESSE 06 59 88 09 27

FORMER ET GUIDER LES JEUNES | FAVORISER L'AMBITION LÉGITIME DES PLUS GRANDS

Club Sportif Feytiat

ORGANIGRAMME CS FEYTIAT

2024-2025

PRÉSIDENT G. LATHIERE 06 11 17 25 17	VICE-PRÉSIDENT ADMINISTRATIF Ch. BERTHIER 06 44 05 15 04	VICE-PRÉSIDENT DÉVELOPPEMENT / COM L. FILLEUL 06 20 57 12 32	PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ E. VALLOIS 06 20 32 46 17
VICE-PRÉSIDENT SOCIAL / COMPTABILITÉ S. GUERIT 06 23 40 33 84	VICE-PRÉSIDENT DÉVELOPPEMENT / COM L. FILLEUL 06 20 57 12 32	PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ E. VALLOIS 06 20 32 46 17	PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ E. VALLOIS 06 20 32 46 17
VICE-PRÉSIDENT G. GERBAUD 06 12 50 05 61	VICE-PRÉSIDENT S. GUERIT 06 23 40 33 84	VICE-PRÉSIDENT L. FILLEUL 06 20 57 12 32	VICE-PRÉSIDENT E. VALLOIS 06 20 32 46 17
SECRETARIAT SPORTIF L. CHAUVIRE 06 87 75 72 59	APPRO. COLLABORATION J. METAIS 06 59 22 14 32	COMMISSION ANIMATION J. MOURET 06 75 05 25 05	DIRECTEUR SPORTIF S. ROUSSY 06 09 77 21 32
RESP. MATÉRIEL Ph. FAURIE 06 86 29 53 50	BUVETTE COUDERC J. METAIS 06 59 22 14 32	ACHAT ANIMATION S. CHAZELAS 06 82 44 48 22	FOOT À 11 JEUNES S. BESSE 06 59 88 09 27
ACCUEIL G. CHAUFFOUR 06 87 45 46 56	BUVETTE LACORE (HOM) F. POINGT 06 27 72 28 23	COMMISSION TOURNIS R. BOURDON 06 70 53 18 90	FOOT ANIMATION B. HABONNEAU 06 43 51 80 19
LAVAGE-ENTRETIEN L. CHAUVIRE 06 87 45 46 56	ADJOINT BUVETTE A. FAURE 06 73 83 45 68	COMMISSION TOURNIS S. BESSE 06 59 88 09 27	RÉP. FÉMININES S. VOUZELAUD 06 15 90 07 01

REPRISE DU JUDO

Les cours de judo ont repris au dojo de Feytiat, tous les mardis et vendredis aux horaires suivants :

- Cours 1 : 6 - 7 ans de 17h30 à 18h30
- Cours 2 : 8 - 11 ans de 18h30 à 19h30
- Cours 3 : adolescents et adultes de 19h30 à 21h

Les entraînements des jeudis de 18h30 à 20h sont réservés au perfectionnement des ceintures noires.

Le club de judo de Feytiat accueille les débutants comme les judokas confirmés quel que soit leur âge et leur niveau. Les cours sont assurés par Hélène et Sophie, professeures diplômées d'état. Au club de Feytiat, les enfants peuvent s'initier au judo à partir de 6 ans (niveau CP). Le judo pour les enfants est une activité ludique basée sur des jeux d'opposition qui leur permet également d'acquies de l'assurance, un contrôle de soi et de s'initier aux règles de discipline et au code moral propre au judo. Les adolescents et les adultes, même les débutants, peuvent s'inscrire au judo. En pratiquant, ils trouvent, en fonction de leurs aspirations, un sport de loisir ou de compétition, une méthode de défense, et dans tous les cas un moyen d'améliorer leur condition physique et mentale.

VENEZ DÉCOUVRIR CETTE ACTIVITÉ « JUDO POUR TOUS » VOUS BÉNÉFICIEREZ DE DEUX COURS D'INITIATION.

RENSEIGNEMENTS
Pour tout renseignement, vous pouvez appeler Hélène au 06 07 88 04 45 - Un site internet est également à votre disposition
<http://judofeytiat.sportsregions.fr>

ÉDITO DU FOYER CULTUREL LAÏQUE



Le FCL a démarré sa saison, comme beaucoup d'autres, par la fête annuelle des associations de début septembre.

Malgré la pluie qui a obligé les équipes municipales de réaménager les 16 sections du FCL dans l'espace Georges-Brassens, nous avons pu constater un vif intérêt pour chacune des activités du foyer, et avec à la clé de nouveaux adhérents. Les 1200 adhésions et plus seront encore d'actualité pour cette saison 2024/2025.

Bienvenue à Evan

À noter l'arrivée depuis le mois de septembre dans le fonctionnement général d'Evan-Tomas, étudiant en Master 2 management des organisations sportives et territoriales. Comme Louis Granet qui vient de rejoindre le monde du travail, Evan sera à mi-temps pendant ces deux prochaines années puisque c'est une formation par apprentissage.

Il sera disponible au foyer Pierre-Lepetit, une semaine sur deux. Sa mission consistera à nous aider dans l'organisation opérationnelle du FCL et il sera également disponible pour accompagner les sections dans leurs organisations de manifestations.

Et à propos de prochains événements pour le foyer, la galette bisannuelle proposée à tous ses adhérents aura lieu à la salle Georges-Brassens le 31 Janvier 2025

Claudie Croze et André Boden
Co-présidents du FCL F.

PLUS D'INFOS

fcl-feytiat.fr - presidence@fcl-feytiat.fr

SECTION THÉÂTRE

La section théâtre du FCL vous donne rendez-vous le 16 novembre !

Nous sommes 12 au Théâtre, tous bénévoles.

Depuis le dernier magazine, nous répétons toujours la même pièce « La Bonne Adresse » de Marc Camoletti. Une pièce très agréable, rires assurés.

Nous allons la jouer le 12 octobre 2024 à St Bonnet Briance, le 6 novembre à la Jonchère et le **16 novembre 2024 à Feytiat.**

Nous avons fait une répétition non-stop de 9h30 à 18h le dimanche 21 avril 2024 et une autre le dimanche 6 octobre 2024 de 14h à 19h.

St Bonnet Briance dans le cadre d'un échange a joué le 15 juin 2024 à l'Espace Brassens. Leur pièce s'intitule : «Ma belle Mère a gagné au Loto» d'Alexis Bondis. Nous avons eu environ 90 spectateurs et nous avons passé une excellente soirée. A la réunion d'attribution des salles, nous avons réservé le 8 février 2025 pour la troupe « L'Attraction Avant » d'Isles dans le cadre d'un échange théâtral. Nous faisons une démarche pour aller jouer à Isle auprès de la mairie. Nous avons aussi réservé 2 dates : **le dimanche 30 mars 2025 après midi et le samedi 11 octobre à Feytiat** Nos projets jusqu'à la fin de la saison 2024-2025 : jouer « la Bonne Adresse » de Marc Camoletti ! A Feytiat et dans le département.

Nous vous attendons tous pour soutenir nos acteurs le 16 novembre 2024.

Simone LACOUTURIÈRE

La responsable de la section Théâtre du FCL

Le petit théâtre du FCL Feytiat présente

La bonne adresse

Une comédie de Marc Camoletti

Samedi 16 novembre 2024 à 20h30
Espace Georges Brassens
8€ - gratuit pour les moins de 12 ans
Réservations au **06 72 08 28 01**

SECTION PEINTURE REPRISE DES ACTIVITÉS



La section peinture "la Palette de FEYTIAT" a repris ses activités pour la saison 2024-2025 le 10 septembre.

Les cours de peinture, pastel, aquarelle, etc... sont assurés par un professeur bénévole en la personne de Bernard Boudou, le mardi de 14h à 17h à la maison des associations, route d'Eymoutiers.

PLUS D'INFOS

Marithé PENNEC Tél : 06 76 97 82 79

SECTION COUTURE ET PAPOTE



La section vous accueille tous les jeudis de 13h30 à 17h.

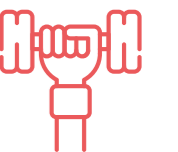
Vous pratiquez ou aimeriez pratiquer la **couture, la broderie, le tricot, le patch...** vous êtes au bon endroit.

Notre crédo : partager, faire partager nos savoirs et nos savoir-faire et surtout **créer du lien social dans la bonne humeur**. Nous organisons des ateliers, une ou deux fois par an, pour découvrir de nouvelles techniques (confection de chapeaux, travail de la laine feutrée...).

N'hésitez pas à pousser la porte de la salle Pierre-Doré et venez nous rejoindre que vous soyez débutantes ou non. Nous sommes impatientes de vous compter parmi nous.



SECTION GYM FOR MEN



La section Gym Homme a repris ses activités le lundi 9 septembre salle Bernadette-Mérard de 20h à 21h30.

C'est dans une ambiance conviviale que la vingtaine adhérents se retrouvent les lundis pour pratiquer leur discipline sous la conduite de leur coach Thierry.

Échauffement, équilibre, travail de la mémoire, renforcement musculaire, stretching sont au programme de la saison.

Messieurs, venez nous rejoindre pour passer un bon moment en préservant votre santé et votre corps !



SECTION CARDIO-FIT



C'est une section singulière par son ambiance amicale. Les séances se composent en 3 temps : un temps de gainage et de renforcement musculaire (avec haltères et élastiques), un temps avec des exercices cardio et en fin de séance, quelques minutes de relaxation ou d'étirements.

Dorian, notre coach professionnel, nous donne toujours ses conseils pour adopter la bonne posture pour que, dans les jours qui suivent, seuls nos muscles se rappellent à nous ! Nous vous accueillons toute l'année pour nous rejoindre, que vous soyez un homme, une femme, adulte ou adolescent ! Nous vous laissons découvrir quelques photos d'une séance de la saison dernière.

Les séances ont lieu les mardis de 19h30 à 20h30 dans la salle Bernadette Mérard (entrée par le Gymnase Emilie Le Penne).

À très bientôt !

Sylvie et Fanny



RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter la responsable de la section au : 06 81 23 86 78.

SECTION RETRAITE SPORTIVE



Rattachés à la Fédération Française de la Retraite Sportive "sport santé séniors", nous sommes une section très dynamique de 290 adhérents et nous proposons de nombreuses activités aux personnes de 55 ans et plus.

La convivialité et le lien social font la réussite de nos activités et moments festifs.

- **Pickleball** salle Mérard lundi et mercredi 9h30-11h30
- **Randonnées** le lundi à 13h30 - 8 et 12 kms
- **Gymnastique** le mardi 9h30-10h30 puis 11h-12h et les jeudi et vendredi 10h-11h salle Bernadette-Mérard
- le mardi 10h-11h au Foyer du FCL
- **Marche nordique** le jeudi après-midi
- **Une balade sur Feytiat** le vendredi après-midi 5 km maxi

RENSEIGNEMENTS

Sylvie HIEMISCH 06 38 69 24 08 - sylvie.hiemisch@outlook.com



SECTION STEP/FITNESS, ZUMBA ET CARDIO/STRETCHING



DU SPORT DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE !

La Section Step/Fitness et Zumba du Foyer Culturel Laïque de Feytiat propose tout au long de la semaine des cours variés animés par un coach professionnel, Nicolas Fichot :

Step/fitness

Le mardi de 20h30 à 22h au gymnase Jacky-Chazalon.

Zumba

Le mercredi de 20h à 21h et le jeudi de 19h15 à 20h15 à la salle Bernadette-Mérard (gymnase Roger-Couderc, entrée par la salle Emilie-Le -Penne).

Zumba kids

(pour les 7-12 ans) le jeudi de 18h15 à 19h à la salle Bernadette-Mérard (gymnase Roger-Couderc, entrée par la salle Emilie-Le-Penne).

Cardio/stretching

Le jeudi de 20h30 à 21h30 au gymnase Jacky-Chazalon.

Active au sein de la commune de Feytiat, la Section propose diverses manifestations tout au long de l'année comme des **Zumba Party** (avec des thématiques selon la saison), des **stages de danse ou de remise en forme**, et elle participe aux **événements** tels le Téléthon, la Fête des Associations ... Plusieurs adhérentes et bénévoles étaient d'ailleurs présentes à la **Fête des Associations**, le 7 septembre, pour proposer des démonstrations de Zumba et promouvoir les différentes activités proposées par la Section (voir photo).



RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'informations sur les différentes manifestations de la Section et pour venir tester les cours (séance d'essai offerte), contactez le bureau de la Section : section.stepfitnesszumba@fcl-feytiat.fr - Et suivez l'actualité de la Section sur Facebook : <https://www.facebook.com/section.fitness.feytiat>

SECTION TWIRLING BÂTON UNE BELLE SAISON QUI S'ANNONCE

Un début d'année dynamique pour la section Twirling bâton du FCL qui fête ses 3 ans.

Après une année riche en événements, en bons résultats, nos 21 twirleuses du groupe compétition ont repris le chemin du gymnase. Cette année, nous engageons donc 21 athlètes en compétition réparties sur 2 filières, Nationale 3 et Nationale 2 : 9 solistes, 4 duos, 3 équipes. Nous avons ouvert un groupe loisir qui accueille 5 athlètes qui vont apprendre les bases du twirling, faire des démonstrations.

DES ÉVÈNEMENTS TOUTE L'ANNÉE

Nous reconduisons les événements de l'année passée, c'est-à-dire, une boom pour les enfants invités par nos twirleuses, un loto, un repas spectacle, un événement surprise en avril et nous clôturons l'année par notre gala de fin d'année.

Suivez-nous sur notre page facebook ou notre instagram.



SECTION BADMINTON DU FCL



Le 8 septembre dernier, notre saison a débuté avec une matinée d'inscription au Gymnase Chazalon.

Afin de permettre aux adultes de pouvoir jouer dans de bonnes conditions (sans trop d'attente entre deux matchs) et à nos jeunes badistes d'avoir des entraînements de qualité, nous limitons le nombre de licenciés. C'est pourquoi nous sommes **complets en adulte**, il reste quelques places chez les jeunes suivant leur âge.

Cette année, le club souhaite **poursuivre ses ambitions** : encourager un maximum de jeunes à se lancer en compétition. Un stage de reprise a eu du succès fin août avec 30 enfants présents. Les entraîneurs ont rencontré les parents le 27 septembre afin de se présenter. **Deux stages de préparation plumes** pour les enfants sont prévus, ainsi que deux ateliers pour les parents afin de leur permettre de savoir coacher les enfants en compétition.

Les équipes d'interclubs ont commencé la saison en octobre et novembre. Cette année, nous avons inscrit une équipe de Régionale 3, ainsi que des équipes de Départementale 2, Départementale 3 et Promotion. Bonne chance à tous !

Le 20 Octobre s'est déroulé notre **tournoi interne sur le thème d'Halloween**. Un tournoi convivial pendant lequel les licenciés adultes et juniors se sont affrontés puis ont partagé un buffet cuisiné par tous. Trois prix étaient en jeu : celui du vainqueur, le meilleur déguisement et enfin la préparation culinaire la plus réussie.

Nous organisons notre **tournoi sénior Eco-bad Le Costard les 16 et 17 novembre au gymnase Roger Couderc** : matchs de doubles et doubles mixtes ; buvette avec préparations maisons. Un weekend réalisable grâce à tous nos bénévoles et membres du club.

Le même week-end, notre équipe de Régionale 3 joue ses journées 3 et 4 à Gond-Pontouvre (16). On croit en vous !

TÉLÉTHON : du vendredi 6 décembre 17h au samedi 7 décembre 17h nous organisons les **24 heures de badminton** pour le Téléthon au gymnase Chazalon. Le gymnase est ouvert à toutes et tous, badistes ou non, en échange d'un don au profit du téléthon. Nous espérons récolter un maximum de dons.

INFORMATIONS

Le club dispose de son site internet où vous trouverez toutes les informations qui vous intéressent : horaires, documents, vie du club, inscriptions et convocations tournois etc. N'hésitez pas à venir le consulter :

www.fcl-feytiat-badminton.com

Vous trouverez aussi les actualités du club sur la page Facebook :

www.facebook.com/groups/303729823427577

Un groupe instagram du club existe aussi pour les licenciés.

RENSEIGNEMENTS

Frédéric Moutaud, président de la section, badfeytiat@gmail.com
06 60 57 30 23 ou bien nous retrouver au gymnase Chazalon aux heures des créneaux.

Pour tout renseignement concernant l'école des jeunes vous pouvez contacter Maëva Soulard : feytiatbadjeunes@gmail.com
07 50 40 86 21 ou passer au gymnase Chazalon ou Couderc (salle Mérard) pendant un créneau jeunes.



REMISE DE RÉCOMPENSES À LA FNACA

Le Comité F.N.A.C.A. de Feytiat a tenu son Assemblée Générale à la salle André-Périgord, le vendredi 4 Octobre 2024, en présence de Gaston CHASSAIN, Maire de Feytiat, de Laurent LAFAYE 1^{er} Adjoint, de Francis BARRET Président Départemental et de nombreux adhérents et adhérents.

Après la remise des cartes, 42, Le Président Michel VILLEGGER a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous, il a rendu hommage aux adhérents décédés au cours de l'année en faisant observer une minute de silence.

Le secrétaire a présenté le rapport moral, l'effectif est de 80 adhérents dont 21 dames. Il indique les différentes activités, manifestations, commémorations, réunions auxquelles participe le Comité. Il rappelle les problèmes inhérents au monde combattant, revendications, revalorisation de la retraite, maintien des acquis et bénéfice de la demi part pour toutes les veuves.

Le trésorier a présenté le bilan financier, la situation est saine, le vérificateur aux comptes a donné quitus pour une bonne gestion.

Le Bureau du Comité est reconduit sans modification.

Notre Assemblée s'est terminée dans la bonne humeur par la remise de 4 Diplômes d'Honneur à Madame FAUCHER Thérèse, SARRAZY Henri, LEBLOIS Louis et COIGNOUX André.



BOULES CLUB DE FEYTIAT



Clap de fin de saison pour nos équipes engagées dans le championnat de clubs.

Une année somme toute correcte au vu des résultats de nos huit équipes :

Très bon esprit de toutes les équipes qui savent allier compétition et plaisirs.

- Équipe féminine en entente avec Le Sablard. Première année difficile mais néanmoins positive.
- L'équipe une termine cinquième.
- L'équipe 2 termine première et invaincue. Elle monte en deuxième division.
- L'équipe 3 termine huitième.
- L'équipe 4 termine première et invaincue. Des barrages seront disputés pour l'accession à la troisième division. (en photo ci-contre)
- L'équipe vétérans 1 termine seconde à un point du leader. Des regrets pour cette saison.
- L'équipe vétérans 2 termine cinquième pour sa première année. Elle progresse de match en match.
- L'équipe provençale termine première ex æquo. N'accède pas au niveau supérieur. Goal average inférieur à l'autre premier.

Vivement le sport.

Alain GERBAUD
Président du boules club de Feytiat.



ASSOCIATION FEYTIAT GYM ET DANSE

40 ANS D'EXISTENCE



L'association Feytiat Gym et Danse aura quarante ans officiellement le 15 novembre 2024.

L'annonce de sa création était parue dans le N°1 de janvier 1985 (nouvelle série) du bulletin municipal officiel « FEYTIAT notre cité ». Déclarée le 15 novembre 1984 à la Préfecture de la Haute-Vienne sous l'appellation « Feytiat-Gymnastique-Maintien » (journal officiel du 30 novembre 1984), elle a changé de nom officiellement le 10 novembre 2010 pour devenir « Feytiat Gym et Danse ».

Sylvie Bouchard est notre professeur depuis la création de notre association. Pendant ces quarante années, des adhérentes se sont inscrites, beaucoup sont restées plusieurs années, puis nous ont quitté, remplacées par d'autres, qui restent quelques années, etc. mais Sylvie est encore là.

Au fil de toutes ces années, elle avait animé un cours de gym par semaine, puis deux cours par semaine, puis ajouté des cours de danse destinés aux adultes le soir, et aux enfants le mercredi. C'est à présent **Valérie Aiello** qui dispense, le mercredi à la Maison des Associations, le cours de danses actuelles des ados-adultes à 19 h, et l'atelier d'expression corporelle des tout-petits à 18 h.

Et Sylvie Bouchard continue d'assurer, avec dynamisme et sourire, le cours de gym fitness tous les lundis à 14 heures au gymnase Roger-Couderc, en face du cimetière. Attentive et expérimentée, elle encourage nos efforts, et sait adapter ses exercices aux possibilités de chaque participante.

Depuis quarante ans, l'association a bénéficié de l'hospitalité généreuse de la Municipalité de Feytiat qui a mis gracieusement chaque année des salles à sa disposition pour accueillir nos cours, et parfois nos spectacles et animations.

Quarante mercis aux bénévoles, aux professeurs, facilitateurs et adhérents qui ont permis de créer quarante ans de souvenirs.

LE COMITÉ DES FÊTES TOUJOURS PRÉSENT

AUX ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS MAJEURS DE LA COMMUNE

Rétrospective de ce qui s'est déroulé depuis le retour des Congés :

Forum des Associations - le 7 septembre

Il nous a permis de recueillir l'adhésion de nouveaux membres ! Nous leur souhaitons la bienvenue !

Soirée Cabaret - le 14 septembre

Avec la participation du Tapis Rouge qui présentait en avant-première son nouveau spectacle à Feytiat. Convivialité, ambiance chaleureuse et un grand bravo à la troupe du Tapis Rouge.



À VENIR

Soirée « Beaujolais Nouveau » - le 21 novembre

Soirée gratuite ouverte à toutes et à tous. Dégustation du Beaujolais Nouveau, toasts, apéritifs. Soirée festive animée musicalement par l'orchestre « les Copains » de Feytiat.

Saint Sylvestre - le 14 septembre

Et enfin pensez d'ores et déjà au Réveillon de la Saint Sylvestre. Nous vous attendons nombreux pour clôturer en beauté cette année 2024.

Venez partager avec nous bonne humeur, joie et convivialité, maîtres mots du Comité des Fêtes.

VIVRE AU MAS GAUTHIER

Le 22 juin, les caprices de la météo nous ont contraints, avec regret, à annuler notre fête des voisins. En effet, le manque criant d'un local pour abriter notre association « Vivre au Mas Gauthier » est un frein à l'augmentation de nos rencontres et échanges avec les villageois et nous le déplorons.

Le 27 août, enfin un rayon de soleil a contribué à la réussite de notre **vide-greniers**.



Une équipe de bénévoles, dynamique et bien organisée, a fait de cette journée une véritable fête pour la satisfaction de tous, villageois, exposants (110), promeneurs et organisateurs... Très belle réussite qui ne demande qu'à être renouvelée.

À cette occasion, le **panier garni du Mas Gauthier** a attiré de nombreux joueurs. Il a été gagné par une charmante exposante. Merci à Anne Yvonne pour la qualité de ses galetous qui ont régalés les gourmands.



Merci aussi à vous tous qui avez mis toute votre énergie et votre bonne humeur dans cette bataille.

Le 7 septembre, lors de la fête des associations à Feytiat, notre « **auberge, pause café** » avec ses gâteaux faits maison, a ravi les papilles de nos visiteurs.

En préparation...

Nous souhaitons mettre en place « **la Marche du dimanche matin** ». Ce projet est en cours de finalisation. Il devrait voir le jour prochainement.

HALLOWEEN

Le 2 novembre chasse aux bonbons pour les adultes et enfants. Nous invitons les enfants nés entre 2014 et 2024 à faire grossir leurs citrouilles. N'oubliez pas de les décorer car les plus belles seront récompensées !

ASSEMBLEE GENERALE

Le samedi 16 novembre, l'AG clôturera notre saison 2024, ambiance studieuse et festive garantie. Venez nombreux pour préparer 2025, nouvelle année, nouvelles idées. Vous êtes tous les bienvenus, toutes les propositions réalisables seront étudiées.

Merci de prendre le temps de nous lire et de chercher à nous connaître, ensemble faisons vivre notre beau village.

RENSEIGNEMENTS

Facebook : [Mas Gauthier, Viure au Mas Gauthier](#)

Messagerie : masgauthier87@gmail.com

SMS ou TÉL : 06 81 14 47 29

Siège Social : 48 Av. des Vanniers, le Mas Gauthier, 87220 FEYTIAT

VEILLÉE DES PASTOUREAUX DE LA VALOINE

Les Pastoureaux de la Valoine, groupe d'arts et traditions populaires de Feytiat, présentent leur nouveau spectacle : « LOS MALURS DAU MARSAU » avec la collaboration de l'Eicola dau Barbichet et Los Veilhadors de Saint Junien.

Nous vous invitons à réserver votre soirée dès maintenant pour découvrir ce patrimoine local et passer un agréable moment le samedi 23 novembre 2024 à 20h30 ou le dimanche 24 novembre 2024 à 14h30 à l'espace Georges Brassens à FEYTIAT.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

06 72 94 31 08 / 06 81 84 48 85



CLUB DE LA FIGURINE HISTORIQUE DU LIMOUSIN ET AMIS DU MARÉCHAL JOURDAN DE FEYTIAT EXPOSITION DE FIGURINES ET MAQUETTES

Le club de la figurine historique du Limousin et amis du Maréchal Jourdan de Feytiat organise le week-end du 15-16 Mars 2025 dans la salle Pierre Louis à Feytiat, une exposition de figurines et maquettes.

Cet événement est ouvert à tous les maquettistes qui voudraient présenter leurs modèles : avions, voitures, trains, architectures etc.

Des démonstrations et des initiations seront ouvertes à tous. Le club présentera les pièces primées aux plus grands concours de cette année

Entrée gratuite

Vous pouvez vous inscrire pour participer « www.clubjourdan.fr »



COMICE AGRICOLE DES BIARDS CONCOURS DE LABOURS

C'est sous une chaleur écrasante que le comice des biards a organisé son traditionnel concours de labours et repas champêtre le 6 août dernier. Malgré la chaleur, le public était au rendez-vous pour déguster les entrecôtes !

À noter cette année la présence de la banda l'union musicale de Saint Léonard de Noblat, du Comité Miss Haute-Vienne et de l'équipée belle : Claire Goguet avec le chantournage, Mylia avec des produits bio, Nico et ses pierres.

Le concours de labours a battu un record de 29 participants ! L'équipe du comice est ravie de cette réussite !

Gilles Mousset et tous ses bénévoles vous donnent rendez-vous l'année prochaine.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

La Fête des Associations fût une belle occasion de promouvoir le don du sang à Feytiat.

La municipalité avait proposé d'organiser une collecte ce jour-là et notre mascotte Globulon a permis d'en informer les visiteurs des stands de l'Espace Georges-Brassens.

Quelques personnes ont accepté de venir donner leur sang et nous espérons les retrouver lors de nos prochaines collectes de sang à Feytiat.



Don du Sang - Don du Sang
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE FEYTIAT
Don du Sang
Amicale de Feytiat

Prochain rdu :
Vendredi 10 janvier 2025 - 14h30 - 19h
Salle Pierre-Louis - Feytiat



Prenez rendez-vous sur :
www.dondesang.efs.sante.fr

Donner son sang est un geste simple et solidaire qui permet de soigner 1 million de patients chaque année.

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

EFS.
Bien plus que le DON DE SANG.

TRIBUNE MAJORITÉ

Les cités de la première couronne sont les portes d'entrée vers Limoges. Concernant Feytiat, on compte pas moins de 16 000 véhicules jour sur la RD 979 (dont de très nombreux camions) et plusieurs centaines sur les autres axes traversant la commune, servant pour certains de déviation « naturelle » pour éviter le trafic.

Cette congestion, non seulement ralentit les déplacements quotidiens des habitants, mais elle accroît également les émissions de gaz, nuit à la qualité de vie et représente un danger réel de sécurité routière si on tient compte de la vitesse des automobiles.

De nombreuses villes sont dotées de contournements routiers. Peuvent ainsi facilement se mettre en place dans les cités déviées des infrastructures permettant des déplacements doux.

Fort de ce constat, l'équipe municipale essaie d'agir dans plusieurs directions :

- La mise en service des lignes de bus de la STCL (et en particulier la ligne 13) est une réponse adaptée à la fluidité du trafic. Depuis janvier dernier, la fréquentation ne cesse de croître et permet aux feytiacois de rejoindre le centre de Limoges, à raison d'une rotation toutes les 30 minutes.
- Bientôt apparaîtront dans Feytiat des circuits de pistes cyclables pour relier, soit Limoges, soit les différents points

névralgiques de la commune (Lacore, Mairie, Couderc, Ecole). La petite « reine du déconfinement » apparaît comme une solution de mobilité alternative pour permettre de se déplacer écologiquement, et en sécurité, notamment si des pistes cyclables dédiées existent.

- Enfin, nous procédons à des aménagements pour sécuriser les voies. Le samedi 12 octobre, nous avons ainsi inauguré les derniers travaux. Ceux de la traversée du village de la Plagne ainsi que ceux devant les écoles pour créer une zone de rencontres. Pour chaque réalisation, nous prenons en compte les besoins des usagers et nous procédons toujours de la même façon. Nous réunissons les riverains avec des techniciens de Limoges Métropole (qui a la compétence voirie) pour discuter du cahier des charges et de l'aménagement. Le bureau d'études travaille alors sur le projet en tenant compte des remarques, puis les travaux commencent, toujours dans l'écoute de la population.

Les déplacements du quotidien sont liés à notre activité professionnelle, notre vie de famille ou encore nos loisirs. Si la tendance est à une baisse de l'usage de la voiture, les études montrent qu'elle reste le mode de déplacement le plus utilisé. Dans ce contexte, et même contraints par un flux de voitures important, les choix politiques doivent à la fois apporter une augmentation de l'offre de transports respectueuse de l'environnement et une sécurisation pour tous, pour une ville apaisée.

TRIBUNE OPPOSITION

Au niveau national, nous avons vécu une période estivale et une rentrée plus que mouvementées (élections européennes, dissolution de l'assemblée nationale, élections législatives, nomination du nouveau premier ministre) pour avoir enfin, fin septembre, un gouvernement mis en place par Michel Barnier.

Au moment d'écrire cette tribune, nous n'avons pas les informations sur les orientations budgétaires et sur l'impact des premières semaines de travail de ce nouveau gouvernement.

Nous souhaitons simplement que dans ce climat politique tendu, une volonté commune se dégage afin de travailler dans l'intérêt général, au service de tous les français en lien avec les élus locaux.

Nous concernant, nous sommes toujours présents, pour vous, sur tous les sujets d'actualité lors des conseils municipaux et des commissions.

Par nos présences lors des manifestations locales, nous avons la chance d'échanger avec vous et nous savons toute l'importance que vous nous donnez dans la vie de la commune ; vous pouvez nous contacter pour poser vos questions à :

ensembleetresponsablesfeytiat@gmail.com

Nous serons plus que jamais acteurs afin que vous puissiez avoir une autre voix à porter dans le débat communal.

Chantal, Delphine, Julien, Pascal

MAIRIE DE FEYTIAT

Place de Leun 87220 Feytiat

Accueil Mairie et État civil :

Tél. 05 55 48 43 00

Fax 05 55 48 43 27

mairie@feytiat.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi :

8h30-12h

et 13h30-18h

Samedi matin :

9h-12h

AVIS AUX ENTREPRISES

Vous souhaitez insérer une publicité ICI ?

Tarifs à partir de 202,40€ pour 1/16ème de page

Délibération n°2022/D/095 du 12/12/2022

Renseignements :
cseguy@ville-feytiat.fr
06 73 98 13 20

EN CAS D'URGENCE

Élu d'astreinte

06 73 98 13 31

NUMÉROS PRATIQUES

Police municipale

05 55 48 43 09

05 55 48 43 41

Accueil de loisirs

05 55 48 43 26

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police : 17

Police de Panazol :

05 55 09 73 68

Centre Anti-Poison :

05 56 96 40 80

EDF : 0810 333 087

GDF : 0810 433 087

SAUR

Service Clientèle :

05 87 23 10 00

Astreinte :

05 87 23 10 01

DDT : 05 55 12 90 00

Météorologie : 08 92 68 02 87

Déchetteries : 0 800 86 11 11

numéro vert, appel gratuit

Conseil Départemental

05 55 45 10 10

Communauté Urbaine

Limoges Métropole

05 55 45 79 00

DIRCO

05 55 30 51 02

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

FERDINAND BUISSON

05 55 48 43 23

ÉCOLE MATERNELLE

JACQUES PRÉVERT

05 55 48 43 25

MAISON DE LA FAMILLE

ET DE LA PETITE ENFANCE

Permanence Assistante

sociale urgences

05 55 30 09 90

lundi de 14h00 à 16h30,

sur R.D.V. les autres jours

Relais Petite Enfance (RPE)

05 55 48 43 34

Horaires :

Lundi : 14h-19h

Mardi et Jeudi : 14h-17h30

Vendredi : 14h-17h30

Animations :

Lundi et Mardi : 9h-12h

Jeudi : 10h-12h

Centre communal d'action sociale (ccas)

05 55 48 43 51

07 88 64 86 10

Permanences du service social du conseil départemental

sur RDV :

Secrétariat : 05 55 30 09 90

Assistante Sociale :

Elodie Bonnet - 05 55 08 03 54

Référente APA/PCH :

Christelle Forgeneuve

05 55 58 93 50

Conseillère en Economie

Sociale et Familiale :

Myriam Dominguez-Drapier

05 55 48 64 15

Permanences de la mission locale

pour les jeunes de 16 à 25 ans :

Conseillère Michèle Barrière

05 55 10 01 00

BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA

ANDRÉ PÉRIGORD

Avenue Winston Churchill

87 220 Feytiat

05 55 48 43 20

Horaires :

Lundi : 14h-17h

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-13h

et 14h-18h

Jeudi : Réservé aux scolaires

Vendredi : 14h-20h

Samedi : 10h-13h

ville de **FEYTIAT**

ESPACE GEORGES BRASSENS

26 NOV 20H30

DENISE JARDINIÈRE VOUS INVITE CHEZ ELLE



RÉSERVATIONS
05.55.48.43.18/05.55.48.43.46
cultureville-feytiat.fr

Tarif : 20€ - Passeport culture : 15€
Demi-tarif (demandeurs d'emploi, étudiants, collégiens, lycéens) : 10€
Gratuit - 10 ans

ville de **FEYTIAT**

ESPACE GEORGES BRASSENS

LE BIBLIOTHÉCAIRE LE GROS ORTEIL QUÉBEC

CIRQUE, JEU CLOWNESQUE & MUSIQUE LIVE

"Ode à l'imaginaire"
- THOU, Montréal

7 DEC 15H00

"Un spectacle familial mariant humour, acrobatie et plaisir de lire"
- L'Avantage Gaspésie

Plus de 500 représentations au Canada, en Asie et en Europe



RÉSERVATIONS
05.55.48.43.18/05.55.48.43.46
cultureville-feytiat.fr

Tarif unique : 10 €
dont 1 € reversé à TAFM

23^e Salon des artistes de FEYTIAT

ville de

Invité d'honneur
Christian Girard



11 » 22 décembre